

Cote du document:

A/PV.128

Meilleur exemplaire
Disponible

HUNDRED AND TWENTY-EIGHTH PLENARY MEETING

Held in the General Assembly Hall at Flushing Meadow, New York on Saturday, 29 November 1947, at 4 p.m.

President: Mr. O. ARANHA (Brazil).

127. Continuation of the discussion on the Palestinian question

The PRESIDENT: Yesterday, as the representatives will recall, we voted to postpone the consideration of the question before us for twenty-four hours. This postponement was provided in order to make it possible for some measures of conciliation to be taken by interested members.

I was not definitely authorized by the representatives to bring the parties together. Therefore, I ask the members whether they have any reports to make to the General Assembly with regard to steps that have been taken since yesterday to reach a more satisfactory agreement between the parties. The representatives will recall that debate was closed and that we were about to proceed to a vote. If there was no agreement, we shall now proceed to vote.

I call upon the representative of Lebanon.

Mr. CHAMOUN (Lebanon) (*translated from French*): In the concluding remarks which he made yesterday, the representative of France asked for an adjournment of twenty-four hours for the purpose of finding out whether there existed on one side or the other—or rather on the Arab side—a willingness to consider the possibility of conciliation or of a plan which might serve to conciliate the two opposing points of view.

The Lebanese delegation naturally listened with great interest to the statements of the representatives of France and Colombia, and it believes it is speaking for all the delegations of the Arab countries in thanking those representatives for the objective and constructive opinions which they expressed.

At the same time, it solemnly assures this Assembly that throughout the discussions which have lasted for more than two months, no attempt has been made to approach the delegations of the Arab countries and no proposal has been made to them with a view to finding a ground for conciliation.

When Sub-Committee 2 was established without preliminary consultation with them, the delegations of the Arab countries, which constituted the majority in this Sub-Committee, immediately found themselves in agreement with the observations made by the representative of Colombia. They proposed that at least two of their delegations should be replaced by neutral delegations whose presence would be likely to assist their work. This proposal, which demonstrated a conciliatory attitude was unfortunately not accepted.

Today, as before, we are ready to listen to, study and discuss any conciliatory formula likely to offer a reasonable and just solution of the

CENT-VINGT-HUITIEME SEANCE PLENIERE

Tenue dans la salle de l'Assemblée générale à Flushing Meadow, New-York, le samedi 29 novembre 1947, à 16 heures.

Président: M. O. ARANHA (Brésil).

127. Suite de la discussion sur la question palestinienne

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Comme vous vous le rappelez nous avons décidé hier de remettre de vingt-quatre heures l'examen de la question qui nous est soumise. Ce délai était destiné à permettre aux Membres intéressés d'agir dans le sens de la conciliation.

Vous ne m'avez pas formellement autorisé à réunir les deux parties. Je demande donc aux Membres s'ils ont des déclarations à faire devant l'Assemblée générale sur les démarches entreprises depuis hier pour parvenir à un accord plus satisfaisant entre les parties intéressées. Vous vous rappellerez que la discussion était close et que nous étions sur le point de passer au vote. S'il n'y a pas eu d'accord, nous passerons donc au vote.

Je donne la parole au représentant du Liban.

M. CHAMOUN (Liban): Le représentant de la France, au cours de ses déclarations d'hier et en conclusion à celles-ci, a demandé un délai de vingt-quatre heures afin d'examiner si, d'un côté ou d'un autre—du côté arabe plus précisément—il existait une tendance à considérer la possibilité d'une conciliation, ou d'un plan qui puisse être présenté comme un plan conciliatoire, entre les deux points de vue qui s'opposent.

La délégation du Liban a écouté naturellement avec beaucoup d'intérêt les déclarations des représentants de la France et de la Colombie. Elle croit exprimer le sentiment de toutes les délégations des pays arabes en remerciant ces représentants pour les opinions objectives et constructives qu'ils ont exprimées.

En même temps, elle tient à assurer solennellement cette Assemblée que pendant tous les débats, qui ont duré plus de deux mois, aucune démarche n'a été tentée auprès des délégations des pays arabes et aucune proposition ne leur a été faite en vue d'aboutir à une formule quelconque de conciliation.

Au moment où fut constituée la Sous-Commission 2, sans leur consultation préalable, les délégations des pays arabes, qui composaient la majorité de cette sous-commission, se rendirent immédiatement aux observations formulées par le représentant de la Colombie. Elles proposèrent que deux de leurs délégations au moins fussent remplacées par des délégations neutres, dont la présence eût été de nature à aider avantageusement leurs travaux. Cette proposition, qui témoignait de tendances conciliatrices, ne fut malheureusement pas écoutée.

Aujourd'hui, comme auparavant, nous sommes prêts à écouter, étudier et discuter toute formule conciliatrice qui serait de nature à offrir

Palestine problem. We shall do so not out of weakness, but with the greatest willingness, for we consider that our Organization's task is to recommend, not solutions which can be applied only by force or the threat of force, but solutions which by reason of their objective and equitable character command universal acceptance.

We should have liked to be able to present immediately a detailed and complete plan to serve as a basis for recommendations by this Assembly. Unfortunately, this aim could not be realized during the few hours which have elapsed since the last meeting.

We can, however, submit here and now the following general principles to provide a basis for a formula intermediate between the two points of view which have stood opposed throughout our discussions:

1. An independent federal State of Palestine shall be set up not later than 1 August 1948.

2. The Government of the independent federal State of Palestine shall be constituted on a federal basis and shall consist of a federal government and the governments of Arab and Jewish cantons.

3. The delimitation of the cantonal boundaries shall be carried out in such a way as to leave the smallest possible Arab or Jewish minorities in each canton.

4. The population of Palestine shall elect by direct universal suffrage a constituent assembly which shall draw up the future constitution of the federal State of Palestine. The constituent assembly shall comprise all population groups, proportionate to their number.

5. In defining the powers of the federal Government of Palestine, its legislative and judiciary organs as well as the powers of the cantonal governments, and in determining the relationships between the cantonal governments and the federal Government, the constituent assembly will be guided principally by the basic pattern of the Constitution of the United States of America and by the organic laws of the States of the Union.

6. Amongst other imperative provisions, the Constitution shall provide for the protection of the Holy Places, freedom of access, visit and worship, in accordance with the *status quo*, as well as the safeguarding of the rights of religious establishments of all nationalities in Palestine.

We realize that owing to lack of time the ideas here submitted are insufficiently detailed, but we firmly believe that they may serve as a basis for a constructive plan likely to obtain the support of the great majority in the Assembly.

The example of the United States of America, where so many different races live in harmony and carry on their own ways of life in the States which compose that Union, and the example of Switzerland, where three different races

une solution raisonnable et juste au problème de la Palestine. Nous le ferons sans faiblesse aucune et avec d'autant plus de bonne volonté que nous considérons que la mission de notre Organisation est de recommander, non des solutions qui ne peuvent être exécutées que par la force ou par la menace de la force, mais des solutions qui s'imposent à l'acceptation de toutes les parties en cause par leur caractère objectif et équitable.

Nous aurions voulu pouvoir présenter immédiatement un plan détaillé et complet susceptible de servir de base aux recommandations de cette Assemblée. Malheureusement, cet objectif n'a pu être réalisé pendant les quelques heures qui se sont écoulées depuis la dernière réunion.

Toutefois, nous pouvons, d'ores et déjà vous soumettre les principes généraux suivants, destinés à servir de base à une formule intermédiaire entre les deux thèses qui se sont confrontées durant tous nos débats:

1. Il sera créé un Etat fédéral indépendant de Palestine avant le 1er août 1948.

2. Le Gouvernement de l'Etat indépendant fédéral de Palestine sera constitué sur une base fédérale et comprendra un gouvernement fédéral et des gouvernements de cantons arabes et juifs.

3. La délimitation des cantons devra se faire de façon à laisser le moins possible de minorités arabes ou juives dans chaque canton.

4. La population de Palestine élira au suffrage universel direct une assemblée constituante qui rédigera la future constitution de l'Etat fédéral de Palestine. L'assemblée constituante sera composée de tous les éléments de la population, en proportion du nombre de leurs citoyens respectifs.

5. L'assemblée constituante, dans la définition des attributions du gouvernement fédéral de Palestine ainsi que de ses organes législatifs et judiciaires, dans la définition des attributions des gouvernements des cantons, ainsi que dans la définition des rapports des gouvernements des cantons avec le gouvernement fédéral, s'inspirera principalement des règles qui régissent la Constitution des Etats-Unis d'Amérique ainsi que des lois organiques des Etats de cette Union.

6. Entre autres dispositions impératives, la Constitution prévoiera la protection des Lieux saints, la liberté d'accès et de visite et la liberté du culte, conformément au *status quo*, ainsi que la sauvegarde des droits des établissements religieux de toutes nationalités existant en Palestine.

Nous nous rendons compte que les idées qui vous sont soumises sont, faute du temps nécessaire, incomplètes dans leurs détails. Mais nous avons la ferme conviction qu'elles peuvent servir de base à un plan constructif susceptible d'obtenir l'adhésion de la grande majorité de l'Assemblée.

L'exemple des Etats-Unis d'Amérique, où vivent en harmonie tant de races diverses et développent une vie autonome dans les Etats qui composent cette Union; de même, l'exemple de la Suisse, où trois races différentes coopèrent

co-operate happily within the framework of their local autonomies, may be offered as models for the future organization of Palestine.

In formulating the present suggestions, we do not mean to exclude any suggestion or proposal which might be made by other delegations and which might be likely to reconcile the opposing points of view.

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur of the *Ad Hoc* Committee on the Palestinian Question.

Mr. THORS (Iceland): During the debate yesterday, at least three representatives—the representatives of Pakistan, Iraq and France—and today, the representative of Lebanon, referred to the conciliation Sub-Committee that was set up by the *Ad Hoc* Committee. This conciliation Sub-Committee was composed of three members: the Chairman of the *Ad Hoc* Committee, Mr. Evatt; the representative of Siam and myself. The leadership and main responsibility rested in the hands of our energetic Chairman. Unfortunately, Mr. Evatt has now left for Australia. I cannot help stating that the observations regarding the absence of effective conciliation would have been more appropriate if they had been made before Mr. Evatt's departure. Every opportunity was given to raise the matter in the *Ad Hoc* Committee.

Let me now recall what statements Mr. Evatt made to the *Ad Hoc* Committee. On 19 November 1947, at the twenty-third meeting of the *Ad Hoc* Committee, the representative of Venezuela said:

"This Committee set up three Sub-Committees, not two, and this third Sub-Committee was a sub-committee of conciliation. At the suggestion of my delegation it was constituted as a committee of one, the Chairman, who was given full powers to bring together the two important parties in the dispute. I respectfully submit to the Chair that it would be a good plan if the Chairman could inform us of his efforts on that behalf and the result, if any attained."

The Chairman replied: "All I can say is that my colleagues, the Vice-Chairman, the representative of Siam, and the Rapporteur, have not overlooked their duty. We made certain suggestions that the parties should come together at a certain time, but the very nature of these negotiations makes it impossible to indicate the replies received and the suggestions that were made. This has been going on all the time, but frankly, judging by the response, it seems to me difficult to expect that matter to be carried to any successful conclusion. At any rate, up to the present time everything has been done in that direction that could possibly be done. Certain correspondence was entered into in order to carry out the wish of the full Committee, but I think it would only tend to confuse the matter if I did more than indicate that we all felt that

heureusement dans le cadre de leurs autonomies locales, peuvent être offerts comme modèles à la future organisation de la Palestine.

En formulant les présentes suggestions, nous n'entendons exclure aucune suggestion ou proposition qui pourrait être soumise par d'autres délégations et qui serait de nature à concilier les points de vue opposés.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au Rapporteur de la Commission *ad hoc* chargée de la question palestinienne.

M. THORS (Islande) (*traduit de l'anglais*): Au cours du débat qui s'est déroulé hier, trois représentants au moins, ceux du Pakistan, de l'Irak et de la France, comme aujourd'hui le représentant du Liban, ont fait allusion à la Sous-Commission de conciliation créée par la Commission *ad hoc*. Cette Sous-Commission se composait de trois membres: le Président de la Commission *ad hoc*, M. Evatt; le représentant du Siam et moi-même. La direction et la responsabilité essentielle incombaient à notre actif Président. Malheureusement, M. Evatt est maintenant parti pour l'Australie. Je ne puis m'empêcher de dire que les observations concernant le défaut d'efforts de conciliation véritable auraient eu plus de portée si on les avait formulées avant le départ de M. Evatt. On avait toute possibilité de soulever la question devant la Commission *ad hoc*.

Permettez-moi de revenir sur les déclarations que M. Evatt a faites devant la Commission *ad hoc*. Le 19 novembre 1947, à la vingt-troisième séance de cette Commission, le représentant du Venezuela a déclaré:

"La Commission n'a pas créé deux Sous-Commissions, mais trois, et cette troisième Sous-Commission était une Sous-Commission de conciliation. Sur la proposition de ma délégation, elle était constituée d'une personne, le Président, qui a reçu pleins pouvoirs pour réunir les deux importantes parties intéressées à ce différend. Je fais respectueusement observer au Président qu'il serait bon qu'il nous informât des efforts qu'il a faits en notre nom, et s'il y a lieu, des résultats qu'il a obtenus."

Le Président a répondu: "Je puis seulement dire que mes collègues le Vice-Président, le représentant du Siam et le Rapporteur n'ont pas négligé leur devoir. Nous avons fait certaines propositions en vue de réunir les deux parties à une certaine date, mais la nature même de ces négociations ne permet d'indiquer ni les propositions faites ni les réponses reçues. Cet effort s'est poursuivi sans interruption, mais à franchement parler et si l'on en juge par les réponses obtenues, il me semble difficile d'attendre d'heureux résultats de cette méthode. En tout cas, jusqu'à présent, on a fait en ce sens tout ce qu'il était possible de faire. Un échange de correspondance a eu lieu pour répondre au désir exprimé par la Commission *ad hoc*, mais je pense que je risquerais d'augmenter la confusion si j'allais au delà de cette simple affirmation: nous avons tous

it was an important assignment which was given to us and that we have not been idle."

On 22 November, at the twenty-eighth meeting, Mr. Evatt made a further report in response to some remarks by the representative of El Salvador. Mr. Evatt said: "I do not believe that Dr. Castro was present at our meeting when I reported to the Committee on the situation that arose in connexion with the attempt to conciliate the parties on the matter. The Vice-Chairman, the Rapporteur, and your Chairman explored the ground from every possible point of view. We reached the conclusion that right up to the present time no more could be done. It was because agreement between the two main interests was so difficult to obtain that the matter came to the United Nations. Speaking for myself, I reached the conclusion that conciliation could not be advanced, despite our attempts, our interviews, and our correspondence, until the *Ad Hoc* Committee, subordinate as it is to the General Assembly, had taken a decision."

From these facts, the members will note that all attempts to bring about conciliation seemed doomed in advance. Both parties were intransigent. Each party seemed confident that it would win its case either in the Committee or in the General Assembly. The conciliation Sub-Committee followed developments closely both in Sub-Committee 1 and in Sub-Committee 2. Unfortunately, the gulf between the two parties was too great then to be bridged by conciliation. The Arabs did not seem to be willing to permit large-scale immigration of Jews and to grant independence to a Jewish State in Palestine. The Jews would not accept anything less than reasonably free immigration and the prospect of independence. Between these definite contentions, no conciliation could be found during the consideration of the problem by the United Nations.

The Arab Higher Committee was approached by UNSCOP on more than one occasion and was invited to assist in the work of UNSCOP, but it refused. In the *Ad Hoc* Committee on the Palestinian Question, the representative of the Arab Higher Committee stated that he was prepared to take part in the discussions only with respect to that item of the agenda dealing with the establishment of an independent unitary state, but not with respect to the UNSCOP reports; either the majority or the minority report.

Again, in Sub-Committee 1 of the *Ad Hoc* Committee, the Arab Higher Committee was invited to assist the Sub-Committee on the question of boundaries, and again the reply was that it was prepared to assist only in connexion with the discussion of the establishment of an independent unitary state.

eu conscience de l'importance de la tâche qui nous était confiée et nous ne sommes pas restés inactifs."

Le 22 novembre, à la vingt-huitième séance, M. Evatt a fait une autre déclaration pour répondre à des observations formulées par le représentant du Salvador: "Je ne crois pas," a-t-il déclaré, "que M. Castro assistait à la séance au cours de laquelle j'ai fait connaître à la Commission quelle était la situation après nos efforts en vue de concilier les parties au différend. Le Vice-Président, le Rapporteur et votre Président ont exploré le terrain de tous les points de vue possibles. Ils sont parvenus à la conclusion que, jusqu'à présent, on ne pouvait faire plus que ce qu'ils ont fait. C'est parce que l'accord entre les deux principales parties intéressées était si difficile à obtenir que la question est venue devant les Nations Unies. En ce qui me concerne, je déclare être arrivé à cette conclusion: il sera impossible de réaliser des progrès dans le sens de la conciliation, en dépit de nos efforts, de nos entrevues et de notre échange de correspondance, tant que la Commission *ad hoc*, organisme subordonné à l'Assemblée générale, n'aura pas pris de décision."

D'après les citations que je viens de faire, vous constatez que tous les efforts en vue de la conciliation semblaient condamnés à l'avance. Les deux parties observaient une attitude intransigente. Chacune d'elles semblait persuadée que sa cause prévaudrait soit devant la Commission, soit devant l'Assemblée générale. La Sous-Commission de conciliation a suivi de près l'évolution de la situation, tant à la Sous-Commission 1 qu'à la Sous-Commission 2. Malheureusement, le fossé entre les deux parties était trop grand pour qu'on pût le franchir par voie de conciliation. Les Arabes ne semblaient disposés ni à permettre une immigration juive importante, ni à accorder l'indépendance à un État juif en Palestine. De leur côté, les Juifs ne voulaient pas accepter moins qu'une immigration raisonnable et libre, et il leur fallait pouvoir compter sur l'indépendance. Entre ces deux positions bien définies, on n'a pu trouver de compromis durant l'examen de la question par les Nations Unies.

La Commission spéciale d'enquête sur la Palestine s'est adressée à plusieurs reprises au Haut Comité arabe et l'a invité à l'aider dans ses travaux; elle s'est heurtée à un refus. Devant la Commission *ad hoc* chargée de la question palestinienne, le représentant du Haut Comité arabe a déclaré qu'il était prêt à participer aux seules discussions portant sur le point de l'ordre du jour qui avait trait à la création d'un État unitaire indépendant; mais il a refusé de participer aux discussions relatives aux rapports de la majorité aussi bien que de la minorité de la Commission spéciale.

Une fois de plus, la Sous-Commission 1 de la Commission *ad hoc* a invité le Haut Comité arabe à l'aider dans la question des frontières, et une fois de plus le Haut comité a répondu qu'il était prêt à l'aider seulement dans les discussions relatives à la création d'un État unitaire indépendant.

Now, at the eleventh hour, just when the vote is to take place, there are criticism of the work of the conciliation Sub-Committee and vague suggestions concerning the possibility of conciliation. Actually, the conciliation Sub-Committee tried everything possible, but in vain. Moreover, up to the last few minutes there has been no concrete or specific offer of conciliation or compromise.

It seems to me that the moment for conciliation might come once the United Nations has taken its firm decision, and both parties have to face hard facts, and not before. I venture to hope that the wisdom of the leaders of both sides will make it clear to them that it is better for them to live together as good neighbours than to risk being lost separately. It should be one of the main duties of the five nation commission, if elected, not only to administer Palestine during the transitional period, but to make every effort to achieve conciliation between the peoples of the Holy Land.

The PRESIDENT: I call upon the representative of the United States.

Mr. JOHNSON (United States of America): Yesterday afternoon the debate on the report of the *Ad Hoc* Committee was closed. The motion to change completely the sense of the report was made by the representative of Colombia (document A/518). He was followed by the representative of France who made a suggestion that the decision of the General Assembly be deferred for twenty-four hours, and that we should adjourn the vote for a very brief period and I quote his words ". . . if the expressions of good will and agreement which we heard this morning prove to have any real substance, the delegations which wish to clarify them will have an opportunity to do so."

The representative of France continued, saying: "It is quite possible—I have no illusions on the subject—that after postponing our decision for an interval which I suggest might be twenty-four hours . . . we shall find ourselves faced with exactly the same situation as confronts us today. It is quite possible that we shall find tomorrow that the problem really stands as it appeared to other delegations which have spoken at our last few meetings, and that, as I pointed out just now, it remains for us to choose between a definite proposal and the complete absence of any decision."

He concluded by saying: "That is the conclusion of my observations. The suggestion which I am putting forward does not appear to require that I present it in the form of a definite resolution, since it would simply be a short postponement, that is to say, a simple matter of

Maintenant, à la onzième heure, juste au moment où le vote va avoir lieu, on adresse des critiques aux travaux de la Sous-Commission de conciliation et l'on formule de vagues suggestions concernant la possibilité d'une conciliation. En fait, la Sous-Commission de conciliation a tenté mais en vain tout ce qu'il était possible de tenter. De plus, jusqu'aux dernières minutes qui viennent de s'écouler, il n'y a eu aucune proposition concrète ou précise de conciliation ou de compromis.

Il me semble que le moment de la conciliation pourra peut-être venir lorsque les Nations Unies auront pris une ferme décision et que les deux parties se trouveront devant les dures réalités; mais je ne crois pas qu'il puisse se présenter auparavant. Je me permets d'espérer que la sagesse des dirigeants des deux parties fera comprendre à ces dernières qu'il vaut mieux pour elles vivre ensemble et entretenir des relations de bon voisinage, plutôt que d'être séparées et risquer de tout perdre. Une des tâches essentielles de la commission de cinq nations, que nous allons peut-être élire, sera non seulement d'administrer la Palestine pendant la période transitoire mais aussi de déployer tous les efforts possibles pour amener une conciliation entre les peuples qui vivent en Terre sainte.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant des États-Unis.

M. JOHNSON (États-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Hier après-midi, le débat sur le rapport de la Commission *ad hoc* a été clos. Le représentant de la Colombie a proposé de modifier entièrement le sens de ce rapport (document A/518). Le représentant de la France l'a suivi en proposant de retarder de vingt-quatre heures la décision de l'Assemblée générale et d'ajourner le vote pour une période très brève, et — je cite ses propres paroles ". . . si les formules de bonne volonté et d'accord que nous avons entendues ce matin parviennent à se préciser . . . de laisser aux délégations qui pourraient avoir à le faire le temps d'apporter ces précisions".

Le représentant de la France a poursuivi en ces termes: "Il est très possible — je ne me fais beaucoup d'illusions sur ma proposition — qu'en ajournant notre décision pour un délai qui, dans mon esprit, pourrait être de vingt-quatre heures . . . nous n'ayons alors rien de plus que ce en présence de quoi nous nous trouvons aujourd'hui. Il est très possible que nous soyons amenés à constater demain que la question se pose bien dans les termes où elle a paru se poser à d'autres délégations qui ont pris la parole au cours de nos dernières séances, c'est-à-dire, ainsi que je l'indiquais il y a peu de temps, comme un choix entre une certaine proposition et l'absence complète de décision."

Et notre collègue a conclu en disant: "Telle est la conclusion des observations que je voulais vous présenter. La suggestion que je formule ne me paraît pas avoir besoin d'être présentée sous forme de résolution précise, puisqu'il s'agirait simplement d'un ajournement de courte durée,

procedure. In proposing this delay, my intention and my hope is that we may hear something more definite on the lines of the conciliatory words spoken this morning."

I respectfully submit that the conditions outlined by the representative of France have not been fulfilled. Instead, we have heard a statement by the representative of Lebanon in which he resurrects the recommendations, almost *in toto*, of the minority report of UNSCOP; that report has been decisively rejected by the *Ad Hoc* Committee on the Palestinian Question. The representative of Lebanon made a perfectly legitimate proposal, but it is not before this General Assembly now. The purpose of the adjournment was to allow an attempt at conciliation to be made. No conciliatory offer is now before us, and I respectfully submit that the General Assembly should proceed to the vote on the main proposition (document A/516): the report of the *Ad Hoc* Committee on the Palestinian Question to this General Assembly.

The new proposal presented by the representative of Lebanon does not even contain a statement as to the attitude of the Arab Higher Committee. This is a question between the proposed Arab state of Palestine and the proposed Jewish state of Palestine. In a technical sense, Lebanon and the other Arab States have no more to do with it than India, China, the United States or Australia. There is no mention of any conciliation attempt having been made on the part of the Arab Higher Committee, representing the Arab people of Palestine, or on the part of the Jewish Agency.

This Palestine problem has been of concern to the world now for the past thirty years. It has been the subject of innumerable inquiries and commissions and all conceivable types of solution have been proposed.

As you know, the Peel Commission, in 1937, recommended the partition of Palestine. However, subsequent events prevented definitive action at that time. Since the conclusion of the Second World War, renewed attempts have been made to solve the Palestine problem.

The work of the Anglo-American Commission of Inquiry in 1946 was followed by conferences in London at which the so-called Grady-Morrison proposals were evolved. There were further conferences in London last winter.

Finally, in May of 1947, an inquiry was undertaken under the auspices of the United Nations. During all of these studies the various solutions of the Palestine problem had been given careful consideration. I know from my study of the report of the United Nations Special Committee on Palestine that it made every effort

c'est-à-dire d'un simple point de procédure. Par ce délai, mon intention, mon espoir seraient que nous puissions être saisis de quelque chose de plus précis, dans le sens des paroles de conciliation que nous avons entendues ce matin."

Je me permets de dire que les conditions indiquées par le représentant de la France n'ont pas été remplies. Au contraire, nous avons entendu une déclaration dans laquelle le représentant du Liban reprend, presque en totalité, les recommandations du rapport de la minorité de la Commission spéciale d'enquête sur la Palestine, rapport que la Commission *ad hoc* chargée de la question palestinienne a rejeté de la façon la plus nette. La proposition du représentant du Liban est parfaitement légitime, mais elle n'est pas actuellement soumise à l'examen de l'Assemblée générale. L'ajournement était destiné à permettre une tentative de conciliation. Or, nous ne nous trouvons en présence d'aucune offre de conciliation, et je propose respectueusement que l'Assemblée générale passe au vote sur la principale proposition (document A/516), à savoir le rapport que la Commission *ad hoc* chargée de la question palestinienne présente à l'Assemblée générale.

La nouvelle proposition faite par le représentant du Liban ne contient même pas de déclaration relative à l'attitude du Haut Comité arabe. La question que nous examinons concerne l'Etat arabe de Palestine que l'on se propose de créer. En principe, le Liban et les autres Etats arabes ne sont pas plus qualifiés dans cette affaire que l'Inde, la Chine, les Etats-Unis ou l'Australie. Nous n'avons connaissance d'aucun effort de conciliation de la part du Haut Comité arabe qui représente le peuple arabe de Palestine, ni de la part de l'Agence juive.

Depuis trente ans, cette question palestinienne est un sujet de graves préoccupations pour le monde. Elle a fait l'objet d'innombrables enquêtes et commissions, et l'on a proposé tous les types possibles de solution.

Comme vous le savez, la Commission Peel, en 1937, a recommandé le partage de la Palestine. La suite des événements a néanmoins empêché toute action définitive à cette époque. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, des tentatives renouvelées ont été faites pour résoudre la question palestinienne.

Les travaux de la Commission anglo-américaine d'enquête de 1946 ont été suivis par ceux de plusieurs conférences tenues à Londres, au cours desquelles on a élaboré ce que l'on appelle les propositions Grady-Morrison. D'autres conférences ont été tenues à Londres l'hiver dernier.

Finalement, en mai 1947, on a entrepris une enquête sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Au cours de toutes ces enquêtes, on a examiné avec la plus grande attention les diverses solutions de la question palestinienne. Je sais, après avoir étudié son rapport, que la Commission spéciale d'enquête sur la Palestine

to arrive at a solution which would be acceptable to both the Jews and the Arabs.

The General Assembly has heard the statement of the Rapporteur of the *Ad Hoc* Committee on the Palestinian Question that the Arab representatives refused to facilitate this work in any way. As you know, it was the opinion of the United Nations Special Committee on Palestine, as expressed in the majority report, that its plan for the partition of Palestine was the only one, in the circumstances, which appeared to be practicable.

Since the beginning of this session of the General Assembly almost three months ago, the report of the United Nations Special Committee on Palestine has been under constant and careful consideration by the *Ad Hoc* Committee on the Palestinian Question and by the several Sub-Committees of the *Ad Hoc* Committee. The majority plan, as amended by the *Ad Hoc* Committee on the Palestinian Question, is now before the General Assembly.

On behalf of my delegation, I request the President to consider putting to the vote immediately the report of the *Ad Hoc* Committee on the Palestinian Question.

The PRESIDENT: I have two speakers on my list: the representatives of Iran and Syria. After calling upon them, I shall accept the suggestion of the representative of the United States—as this procedure was decided yesterday—and we shall proceed to vote on the report of the *Ad Hoc* Committee on the Palestinian Question.

I now call upon the representative of Iran.

Mr. ADL (Iran) (*translated from French*): I think that all the delegations which are devoted to the principles of the United Nations Charter must appreciate the conciliatory spirit which moves the Arab world and which is manifested in the statement made by the representative of Lebanon.

The proposal which he has made shows that the Arab world wishes at all costs to avoid a conflict which might have regrettable consequences, and that, to attain this extremely praiseworthy end, it is ready to abandon its position of intransigence and even to make concessions.

Hence, in order to show that the General Assembly itself strongly supports this position which should lead us to peace, I think it would be best to allow the *Ad Hoc* Committee on the Palestinian Question reasonable time to study the question again and prepare a solution acceptable to both parties.

To this end, I have the honour to propose an adjournment of not more than a few weeks. During this time, the *Ad Hoc* Committee would prepare the plan for the future government of Palestine, and the General Assembly could be convened in special session to decide on the question.

The PRESIDENT (*translated from French*): I would ask the representative of Iran to submit

a fait tout ce qui était possible pour parvenir à une solution acceptable pour les Juifs aussi bien que pour les Arabes.

Vous avez entendu le Rapporteur de la Commission *ad hoc* chargée de la question palestinienne déclarer que les représentants arabes ont refusé de faciliter dans la moindre mesure la tâche de la Commission. Comme vous le savez, l'opinion de la Commission spéciale d'enquête sur la Palestine, telle qu'elle a été exprimée dans le rapport de la majorité, est que, dans les conditions actuelles, seul le plan de partage de la Palestine paraît praticable.

Depuis le début de cette session de l'Assemblée générale, il y a près de trois mois, la Commission *ad hoc* chargée de la question palestinienne et ses diverses Sous-Commissions ont examiné d'une manière constante et attentive le rapport de la Commission spéciale d'enquête sur la Palestine. Le plan de la majorité, tel que la Commission *ad hoc* chargée de la question palestinienne l'a modifié, se trouve maintenant soumis à votre examen.

Au nom de ma délégation, je prie respectueusement le Président de procéder immédiatement au vote sur le rapport du Comité *ad hoc* chargé de la question palestinienne.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Deux orateurs sont inscrits: les représentants de l'Iran et de la Syrie. Accédant à la proposition du représentant des Etats-Unis, selon la procédure que nous avons décidé d'adopter hier, je mettrai aux voix, après l'intervention de ces deux orateurs, le rapport du Comité *ad hoc* chargé de la question palestinienne.

Je donne la parole au représentant de l'Iran.

M. ADL (Iran): Je pense que toutes les délégations qui sont attachées aux principes de la Charte des Nations Unies doivent apprécier l'esprit de conciliation dont est animé le monde arabe et qui apparaît dans l'intervention du représentant du Liban.

La proposition qu'il a faite montre que le monde arabe veut à tout prix éviter un conflit qui pourrait avoir des conséquences regrettables et que pour atteindre ce but extrêmement louable, il est prêt à abandonner sa position intransigeante et même à faire des concessions.

Aussi, pour montrer que l'Assemblée générale elle-même appuie fortement cette position qui doit nous mener à la paix, je crois que le mieux serait de donner un délai raisonnable pour permettre à la Commission *ad hoc* chargée de la question palestinienne d'étudier à nouveau la question et de préparer une solution acceptable pour les deux parties.

Dans ce but, j'ai l'honneur de proposer un ajournement qui ne serait pas supérieur à quelques semaines. Pendant ce laps de temps, la Commission *ad hoc* préparerait le plan du futur gouvernement de la Palestine et l'Assemblée générale pourrait être convoquée en session extraordinaire pour décider de la question.

Le PRÉSIDENT: Monsieur le représentant de l'Iran, je vous demande d'adresser par écrit à

the text of his proposal in writing in order that it may be taken into consideration.

I now call upon the representative of Syria.

Mr. EL-KHOURI (Syria): I have not participated in the discussion of this matter since the beginning of the debate in the General Assembly, and I do not intend to participate now, inasmuch as the debate is closed. I should simply like to refer to the question now before us, which has to do with yesterday's twenty-four-hour adjournment, proposed by the representative of France and adopted by the majority of the General Assembly. The representative of France made his proposal with a definite purpose: he, as well as most of the other representatives who have spoken on the subject, felt a great deal of anxiety concerning the adoption of the plan for the partition of Palestine which had been presented by the *Ad Hoc* Committee.

You have heard not just one of those representatives, but many of them, say that this plan is complicated; that it is very hard to implement; that it does not serve the cause of peace, but would lead to bloodshed; that there are many difficulties in the plan; and that it would require a great deal of force to implement it. It is not the object of the United Nations to bring about a situation of this sort.

For those reasons the representative of France said that it was our duty as peace-loving people not to create sources of disturbance, but to find solid solutions for problems existing in the world and, in this particular case, to arrive at some peaceful adjustment of the present situation. That was the intention of the representative of France in asking for the adjournment, and the General Assembly acceded to his request on that basis.

We feel that the delegations here present are in favour of finding some solution which would diminish the causes of disturbance and the anxiety which will dominate the hearts of all of us if this resolution is adopted and attempts are made to implement it. I therefore think that it would be proper for every honest representative at this General Assembly to facilitate that task, rather than to obstruct it, frustrate it, and put obstacles in its path.

All the representatives have said that it would certainly be preferable if some conciliatory approach could be found. It is necessary to deal with the question of conciliation. But was that question dealt with to any extent by the *Ad Hoc* Committee? When the *Ad Hoc* Committee met, it created three Sub-Committees. Sub-Committee 1 was created to clarify the partition plan, and Sub-Committee 2 was created to clarify the plan for a unitary state.

Each Sub-Committee was composed of members who sponsored, favoured, and advocated the plan which they were asked to clarify. No

la présidence le texte de votre proposition, afin qu'elle puisse être prise en considération.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Syrie.

M. EL-KHOURI (Syrie) (*traduit de l'anglais*): Je n'ai pris aucune part à la discussion de cette question depuis le début des délibérations de l'Assemblée générale. Il n'est pas dans mon intention de prendre part aujourd'hui à ce débat, étant donné qu'il est clos. Je voudrais simplement parler de la question qui nous occupe maintenant, et qui a trait à l'ajournement de vingt-quatre heures que nous a proposé hier le représentant de la France et que l'Assemblée générale a adopté à la majorité. Le représentant de la France a fait sa proposition dans un but bien établi: comme la plupart des autres représentants qui ont pris la parole sur cette question, il éprouve de vives inquiétudes au sujet de l'adoption du plan de partage de la Palestine qui a été présenté par la Commission *ad hoc*.

Vous avez entendu non pas un, mais de nombreux représentants nous dire que ce projet était compliqué; que sa mise à exécution présentait de nombreuses difficultés; qu'il ne servait pas la cause de la paix, qu'il était de nature à provoquer des effusions de sang; qu'il se heurtait à des difficultés innombrables; et que si l'on voulait en assurer l'exécution, il faudrait avoir recours à la force. Le but de l'Organisation des Nations Unies n'est pas de créer une telle situation.

Pour ces raisons, le représentant de la France a déclaré qu'il était du devoir des nations pacifiques de ne pas susciter des foyers de conflit, mais de trouver des solutions viables aux problèmes internationaux et, en particulier, d'arriver à l'ajustement pacifique de la situation actuelle. C'est dans ce but que le représentant de la France a demandé l'ajournement et que l'Assemblée générale a accédé à sa requête.

Nous pensons que les représentants ici présents sont partisans d'une solution susceptible de diminuer les causes de désordre et d'apaiser les angoisses qui s'empareraient de nos cœurs si cette résolution était adoptée et si l'on essayait de la mettre en application. Je pense que tous les représentants qui sont animés de bonne foi se doivent de faciliter cette tâche, de ne pas la rendre plus difficile, de ne pas tenter de la faire échouer et de placer des obstacles sur notre route.

Tous les représentants ont déclaré qu'ils préféreraient, sans aucun doute, qu'une solution de conciliation soit trouvée. Il importe de nous attacher à cette question de conciliation. La Commission *ad hoc* a-t-elle vraiment tenté de le faire? Lorsqu'elle s'est réunie, la Commission *ad hoc* a créé trois Sous-Commissions. La Sous-Commission 1 fut créée pour mettre au point le plan de partage et la Sous-Commission 2 pour élaborer le plan relatif à l'établissement d'un Etat fédéral.

Chaque Sous-Commission se composait de membres qui préconisaient, appuyaient et soutenaient le plan qu'ils devaient mettre au point.

contact was made between the two Sub-Committees with a view to finding some basis of agreement or to diminish the gap of disagreement between the two opposing views.

A third Sub-Committee was created in order to take conciliatory measures designed to find some ground of conciliation between the parties. We consider that the task allotted to the third Sub-Committee is the most important and the most necessary and would coincide with the purposes and the principles of our Organization. Unfortunately, nothing was done, and no steps were taken towards conciliation. I myself, as the head of the Syrian delegation, was concerned in this matter. Nobody asked me or the other delegations or the members of the Arab Higher Committee of Palestine to come and meet for conciliation. They were simply invited to attend the meeting on the demarcation of the boundaries of the States to be set up in Palestine and to hear what the others were doing. Certainly they would not participate in that discussion because they were not allowed to take any decision, but had simply been invited to attend as observers. But they were not invited by anybody to discuss the matter of conciliation or to come to a common ground for agreement, in any sense.

The only measure taken which we know of was a letter sent by the Chairman of the Sub-Committee on conciliation, the Chairman of the *Ad Hoc* Committee, Mr. Evatt, to His Royal Highness Prince Feisal, the head of the delegation of Saudi Arabia. It was dated 1 November and read as follows:

"The *Ad Hoc* Committee on the Palestinian Question authorized myself as Chairman together with the Vice-Chairman, Prince Subha Svasti and the Rapporteur, Mr. Thors, to initiate such actions as we thought fit, with a view to conciliating the parties or persons interested in the Palestinian problem and with a view of lessening the area of disagreement and increasing the area of agreement. We have consulted together"—that is, the Chairman and Prince Feisal—"from time to time and a certain amount of exploratory inquiries have been made to see if the above object can be further advanced.

"We are of the opinion that it might be advantageous if arrangements could be made as soon as possible for a discussion to take place between yourself and Mr. George Marshall on the subject matter now before the General Assembly. We therefore communicate this suggestion formally to yourself and at the same time to Mr. George Marshall, expressing the hope that it will be possible to arrange for such conversations to take place. If, however, it is desired we should take part in any such discussions, we are entirely at your service."

The Prince replied the next day in the following way:

"It is with great pleasure that I acknowledge receipt of your letter dated 1 November 1947, and I wish to take this opportunity to express to

Aucun contact ne fut établi entre ces deux Sous-Commissions en vue de trouver un terrain d'entente ou de réduire les divergences qui séparaient les deux points de vue.

Une troisième Sous-Commission fut créée avec la tâche de prendre des mesures de conciliation susceptibles d'arriver à établir un terrain d'entente entre les parties. Nous considérons que la tâche assignée à cette sous-commission est très importante et absolument nécessaire; elle répond aux buts et aux principes de notre Organisation. Malheureusement rien n'a été fait, aucune mesure n'a été prise en vue d'arriver à une conciliation. Ce problème a pour moi en ma qualité de chef de la délégation syrienne un grand intérêt. Personne n'a demandé à d'autres représentants, ou à moi-même, ou à des membres du Haut Comité arabe de Palestine de nous réunir et de tenter d'arriver à une entente. Ces derniers ont simplement été invités à participer aux séances où l'on discutait des frontières des États que l'on se propose de créer en Palestine et du tracé de ces frontières, et à entendre l'exposé de ce que d'autres avaient fait. Il est certain qu'ils n'avaient pas à participer à ces débats car ils n'avaient pas été habilités à prendre des décisions, mais invités simplement en qualité d'observateurs. Personne ne les a invités à discuter la question de la conciliation ou à tenter de trouver un terrain d'entente.

La seule mesure qui ait été prise à notre connaissance consiste en l'envoi d'une lettre adressée par M. Evatt, Président de la Sous-Commission de conciliation et Président de la Commission *ad hoc*, à S.A.R. le prince Fayçal, Chef de la délégation d'Arabie saoudite. Cette lettre est datée du 1er novembre; en voici le texte:

"La Commission *ad hoc* chargée de la question palestinienne a autorisé le Prince Subha Svasti, Vice-Président, M. Thors, Rapporteur, et moi-même en qualité de Président, à prendre les mesures que nous jugerions opportunes en vue de concilier les parties ou les personnes intéressées au problème palestinien, d'atténuer les désaccords, de favoriser l'entente entre tous. Nous avons conféré de temps à autre — entendez le Président et le Prince Fayçal — et nous nous sommes livrés à un certain nombre d'enquêtes préliminaires pour voir s'il était possible d'atteindre plus facilement l'objectif sus-mentionné.

"Nous sommes d'avis qu'il conviendrait de faire en sorte que M. George Marshall et vous-même puissiez discuter aussitôt que possible du problème dont est saisie l'Assemblée générale. Par conséquent, nous vous communiquons officiellement cette suggestion en même temps que nous la communiquons à M. George Marshall, en exprimant l'espoir qu'il sera possible de prendre les dispositions pour que ces conversations aient lieu. Toutefois, au cas où il vous plairait que nous prenions part à cette discussion, nous serions entièrement à votre disposition."

Le lendemain, le Prince faisait parvenir la réponse suivante:

"C'est avec le plus grand plaisir que j'accuse réception de votre lettre en date du 1er novembre 1947. Je désire saisir cette occasion pour vous

you my hearty appreciation for the efforts that are being made with a view towards lessening the area of disagreement and with a hope of reaching a just solution, a solution which can guarantee justice and preserve the peace and security for which we are all striving.

"It is my pleasure to welcome the suggested meeting which is to take place between the Honorable Secretary, George Marshall, Chairman of the United States delegation, and myself.

"We are hoping that the result of this meeting will be fruitful and that justice may prevail once again. It is needless for me to say that it will be our pleasure if you could be present during the proposed meeting.

"Be assured, Excellency, of my esteem and high consideration."

No reply was received to this letter, nor were any arrangements made for such meeting and discussion. No approach was made to any of the delegations who are most directly concerned in this matter and no preparation was made to lay the groundwork for a possible conciliation.

For these reasons, I maintain that the *Ad Hoc* Committee did not fulfil its duties in that respect; neither did it fulfil its duties with respect to its terms of reference. The items referred to the *Ad Hoc* Committee were very clearly set forth. One of them was the report of UNSCOP. The UNSCOP report contained two plans; one for partition and one for federation. The *Ad Hoc* Committee gave consideration only to the plan for partition. It did not constitute a sub-committee to clarify the plan of federation. That subject was altogether neglected by it. Therefore, if the General Assembly chose to return the report of the *Ad Hoc* Committee to that Committee in order to complete this matter of conciliation and to clarify the minority report for federation, as well as to give consideration to the scheme which has now been presented by the representative of Lebanon, such action would not be out of order, nor would it be something that we could not do, as Mr. Johnson has stated. We are now making this request of the General Assembly. The representative of France made this suggestion yesterday, and I think, with good faith and innocent intention.

I think this matter should be very carefully considered by the General Assembly because it is a matter of tremendous importance which threatens and menaces the general peace. The General Assembly should adopt every means at its disposal to avoid possible bloodshed.

* They say that peace will be endangered and bloodshed will result if this matter is left unsolved. We should not leave it unsolved, and we have the time to arrive at a better solution than the one which has been proposed. They say that if a scheme is proposed, which is objectionable to the Jews, we cannot accept it. They say it is not a matter of international law or history, but rather a political matter. Well,

exprimer ma profonde gratitude pour les efforts que vous déployez en vue d'atténuer les différends, avec l'espoir d'aboutir à une solution équitable qui puisse garantir la justice et maintenir cette paix et cette sécurité pour lesquelles nous luttons tous.

"Je suis heureux d'accepter votre proposition d'une réunion à laquelle participeraient M. George Marshall, Secrétaire d'Etat, chef de la délégation des Etats-Unis, et moi-même.

"Nous espérons que cette réunion aura des résultats profitables et que la justice prévaudra une fois de plus. Il est inutile de vous dire combien nous serions heureux que vous puissiez assister aux entretiens que vous proposez.

"Veuillez agréer, Excellence, l'assurance de ma haute considération."

Cette lettre resta sans réponse. Aucune disposition ne fut prise pour organiser de tels entretiens. Personne n'entra en contact avec les délégations les plus directement intéressées au problème; aucun préparatif ne fut fait pour trouver un terrain éventuel d'entente.

C'est pourquoi je soutiens que la Commission *ad hoc* a failli à ses devoirs en cette matière, comme elle a failli aux devoirs que lui assignait son mandat. Les questions dont a été saisie la Commission *ad hoc* ont été très clairement définies. Au nombre de celles-ci figurait celle relative au rapport de la Commission spéciale d'enquête sur la Palestine. Ce rapport renferme deux plans: l'un préconisant le partage du pays et l'autre l'établissement d'un Etat fédéral. La Commission *ad hoc* n'a examiné que le plan de partage. Elle n'a pas nommé de sous-commission chargée de mettre au point le plan de fédération. Elle a complètement négligé cette question. Il en résulte donc que si l'Assemblée générale décide de renvoyer à la Commission *ad hoc* le rapport de celle-ci afin que celle-ci mène à terme sa tâche de conciliation, mette au point le rapport de la minorité préconisant la création d'un Etat fédéral et examine le projet que vient de soumettre le représentant du Liban, l'Assemblée adopterait une attitude parfaitement normale et n'irait pas au delà de ses attributions, comme l'a déclaré M. Johnson. Nous demandons à l'Assemblée générale d'agir ainsi. Le représentant de la France a fait hier cette suggestion, mû, je n'en doute pas, par un sentiment de bonne foi et avec des intentions loyales.

Je pense que l'Assemblée générale devrait accorder toute son attention à cette question qui pose un problème d'une importance primordiale est susceptible de menacer et mettre en péril la paix mondiale. L'Assemblée générale se doit d'utiliser tous les moyens en son pouvoir pour prévenir d'éventuelles effusions de sang.

On nous dit que si cette question était laissée en suspens, la paix serait en danger et le sang coulerait. Nous ne devons pas la laisser en suspens et nous disposons d'assez de temps pour trouver une solution plus satisfaisante que celle que l'on nous propose aujourd'hui. On nous dit que l'Assemblée ne pourrait adopter un projet qui ne satisfasse pas les Juifs. On nous dit aussi que ce n'est pas un problème de droit interna-

let us suppose, for the sake of argument, that we say it is a political matter. Are we to assume then that policy and politics agree that we should give satisfaction to a handful of people in the world and disregard the millions and millions of people in the Arab world and the Moslem world, leaving them dissatisfied and disappointed? That is not a very good policy. If we are to treat the matter on political grounds, we should take care of the other side too. We should not satisfy one party and dissatisfy the other. We must find some way to attain that goal by a means other than that which has been proposed.

They say that the Jews refuse to accept a minority position in Palestine. But they will not be a minority. If a unitary state or federal state or cantonal state were to be established, the Jews would not be a minority. The political parties in the future will not be established on a religious basis. A Jewish party or Moslem party or Christian party does not exist in the world; nor are they contemplated in the plans of the United Nations. There will be social, political parties, a labour party, a democratic party, a republican party, any party of that kind, or a socialist party. All Arabs, Jews, Christians and Moslems will join those parties; and the Jews will join some party in which they will be a majority with the help of others, and be governors of the country, as they are in the United States even though they are a minority in that country.

You see to what extent their influence has extended here. In the United States they are one to thirty whereas in Palestine they are one to three. Living in this democratic country, they have extended their influence into all circles. They have even extended it to the centre of the United Nations and intimidate speakers by hissing at them. This is the proof that they are influencing and dominating people here even though they are one to thirty in this country. We should take account of that, and the United States and the people of the United States should be careful for the future which awaits them.

The PRESIDENT: The representative of Iran made a proposal in which he asked for the adjournment of the debate. However, at the same time, there were many other proposals with regard to the way in which our work should be accomplished in the future.

I request that the proposal which is handwritten in French be translated, and then submitted to the President for his careful consideration before he can rule on a matter so important. The situation is further confused because of certain matters which have priority in the debate.

I now call upon the representative of the Union of Soviet Socialist Republics.

tional ni un problème historique, mais plutôt un problème politique. Soit. Supposons un instant qu'il s'agisse d'un problème politique. Dans ce cas, devons-nous penser que les principes et la politique exigent que l'on donne satisfaction à une poignée d'êtres humains et que l'on méconnaisse les vœux et les aspirations de tous les millions d'êtres qui composent le monde arabe et le monde musulman? Ce ne sont pas là de bons principes de conduite. Si nous devons envisager ce problème sur le plan politique, nous ne devons pas pour cela négliger l'autre aspect que présente cette question. Nous ne devrions pas donner satisfaction à une partie au détriment de l'autre. Nous devons arriver au but que nous recherchons par des moyens différents de ceux que l'on nous propose.

On dit que les Juifs refusent d'être en minorité en Palestine. Mais ils ne seront pas une minorité. S'il était créé un État unitaire, fédéral ou cantonal, les Juifs ne seraient pas une minorité. À l'avenir les partis politiques ne seront pas fondés sur des croyances religieuses. Il n'existe pas dans le monde un parti juif, ou un parti musulman, ou un parti chrétien; de tels partis n'ont pas été envisagés par l'Organisation des Nations Unies. Il y aura à l'avenir des partis sociaux, des partis politiques, un parti travailliste, un parti démocratique, un parti républicain ou d'autres partis ayant ces tendances ou un parti socialiste. Tous les arabes, les juifs, les chrétiens et les musulmans adhéreront à ces partis; les Juifs adhéreront à un parti où, unis à d'autres, ils formeront la majorité et gouverneront le pays comme ils le font aux États-Unis, bien qu'ils y soient une minorité.

Vous savez quelle influence ils ont réussi à acquérir dans ce pays. Aux États-Unis, ils représentent un trentième de la population, tandis qu'en Palestine un habitant sur trois est juif. Vivant dans un pays démocratique, ils ont étendu aux États-Unis leur influence à tous les milieux. Leur influence s'exerce au cœur même de l'Organisation des Nations Unies où, par leurs manifestations, ils s'efforcent d'intimider les orateurs. Cela prouve que, bien que représentant un trentième de la population, ils influencent et dominent le pays. Nous devrions faire attention à cela; les États-Unis et le peuple des États-Unis devraient prendre garde à l'avenir qui les attend.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Le représentant de l'Iran a soumis une proposition demandant l'ajournement des débats. Cependant il y a en même temps plusieurs autres propositions sur la manière dont nous devrions, à l'avenir, poursuivre nos travaux.

Je demande que la proposition du représentant de l'Iran, présentée en français sous forme manuscrite, soit traduite en anglais et soumise à la présidence pour examen approfondi avant que celle-ci statue sur une question de cette importance. La situation est encore plus confuse du fait que certaines questions ont priorité dans les débats.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): The delegation of the USSR thought it would have been advisable to take a decision on the *Ad Hoc* Committee's recommendation yesterday. Unfortunately at yesterday's meeting it was decided on the proposal of the French delegation, to postpone the vote for twenty-four hours. The delegation of the USSR saw no sense in this French proposal and we doubt whether the French delegation itself sees any sense in the proposal, to judge by the statements the French representatives made yesterday after the meeting of the General Assembly.

Nothing has changed since yesterday's meeting. This was clear even yesterday: nothing could change in twenty-four hours, if only because this question has been debated and discussed for twenty-five years and has been discussed by the United Nations for at least six months. How could one expect a solution of the question in twenty-four hours? That is why we are now in the same situation as we were twenty-four hours ago.

The statements made here by the representatives of Lebanon and Syria have not introduced any new factor which could in any way change the situation; there is nothing new in their statements which would affect the position. They mentioned the establishment of a federal state. We referred to this as one of the possibilities at the outset of the debate on this question. The Arab representatives did not wish to discuss the matter. That is their business. They are free to behave as they deem necessary in the discussion of this question.

To reopen the debate on this problem as proposed, for instance, by the representative of Iran, would mean, however, going back at least six months. After the question was submitted to the General Assembly, all kinds of alternatives were studied and, after comprehensive and careful consideration of all the possible alternatives and proposals, the majority of the members of the *Ad Hoc* Committee came to the conclusion that Palestine would have to be divided into two sovereign, independent, democratic states—an Arab State and a Jewish State. This decision by the Committee is the result of a thorough, careful and profound study of this question.

The delegation of the USSR considers that it would be wrong now to set the General Assembly back six months and to begin all over again. I say nothing of the fact that to adopt such a proposal would mean wrecking the settlement of the Palestine problem. Certain manoeuvres which are going on in the General Assembly are understandable, but they cannot be justified. They can confuse and complicate the issue, but they cannot settle the problem of Palestine's future. Once having undertaken this task, the United Nations should settle the problem of Palestine's future. That is precisely why the delegation of the USSR considers that the

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): La délégation de l'URSS estimait qu'il aurait fallu prendre dès hier une décision sur la recommandation de la Commission *ad hoc*. Malheureusement, à la séance d'hier, il a été décidé, sur une proposition de la délégation française, d'ajourner le vote de vingt-quatre heures. A notre avis, cette proposition française était sans objet et il semblerait que la délégation française elle-même s'en rend compte, si l'on en juge d'après les déclarations que les représentants de la France ont faites hier, après la séance de l'Assemblée générale.

Rien n'a changé depuis notre séance d'hier. D'ailleurs, il était clair d'avance que rien ne pourrait changer en vingt-quatre heures, et ceci pour la simple raison que cette question a fait l'objet de pour-parlers et de discussions pendant vingt-cinq ans et que l'Organisation des Nations Unies elle-même s'en occupe depuis au moins six mois. Comment pouvait-on espérer résoudre cette question en vingt-quatre heures? C'est précisément pour cela qu'aujourd'hui la situation est exactement la même qu'il y a vingt-quatre heures.

Les déclarations qu'ont faites ici les représentants du Liban et de la Syrie n'ont apporté rien de nouveau, ni rien qui puisse modifier la situation dans quelque mesure que ce soit; leurs déclarations ne contiennent rien de nouveau, ni rien qui modifie la situation. Ils ont mentionné la création d'un Etat fédéral. Mais nous l'avons envisagé dès le début de l'examen de cette question comme l'une des solutions possibles. A cette époque, les représentants arabes n'ont pas voulu en discuter. C'est leur affaire. Ils sont libres d'adopter à cet égard l'attitude qu'ils jugent utile.

Mais si nous reprenions l'étude de cette question conformément à la proposition du représentant de l'Iran, par exemple, cela nous ramènerait en arrière d'au moins six mois. Depuis que cette question a été soumise à l'Assemblée générale, celle-ci a étudié toutes sortes de solutions. A la suite d'un examen complet et minutieux de toutes ces solutions et de toutes ces propositions, la majorité de la Commission *ad hoc* a conclu à la nécessité de partager la Palestine en deux Etats libres, indépendants et démocratiques, dont l'un serait arabe et l'autre juif. Cette décision est le résultat d'un examen complet et minutieux de la question.

La délégation de l'URSS estime qu'il serait erroné de faire revenir l'Assemblée générale au point où elle se trouvait il y a six mois et de lui faire tout recommencer. Ceci d'autant plus qu'en acceptant cette proposition, nous compromettrions la solution de la question palestinienne. On peut comprendre certaines manoeuvres qui se font à l'Assemblée générale, mais on ne saurait les justifier. Ces manoeuvres peuvent compliquer et embrouiller la question, mais elles ne sauraient nous conduire à une solution de la question palestinienne. L'Organisation des Nations Unies qui a entrepris l'examen de cette question, doit prendre une décision sur l'avenir de la

General Assembly should, without further delay, take a decision on the *Ad Hoc* Committee's recommendation and proceed to vote on it. For its own part, the delegation of the USSR supports this proposal in the General Assembly, just as it supported it in the Committee.

The PRESIDENT: I have received a draft resolution submitted by the delegation of Iran. This draft resolution reads as follows:

"The General Assembly, with the object of reaching a reasonable solution of the Palestinian Question which may give satisfaction both to the Arab and Jewish populations in Palestine;

"Decides to adjourn the discussion of this question until 15 January 1948;

"Invites the *Ad Hoc* Committee on the Palestinian Question to study this question anew, taking into account the statements made by the representative of Lebanon during the meeting of today's date;

"Invites the Committee to prepare a plan for the future government of Palestine;

"Recommends the Secretary-General to communicate the report of the *Ad Hoc* Committee to the Member States before 31 January 1948."

As you will notice, we have before us a new resolution which must not be considered as a motion for adjournment of the debate, as was the suggestion of the representative of France yesterday, but as a new draft resolution. However, as President and in accordance with our rules of procedure, I cannot put this resolution to a vote until we shall have considered and voted on the resolutions previously presented to this General Assembly.

As you know, the Chair must give priority to resolutions in a few cases only, and these cases are enumerated in our provisional rules of procedure. The first case relates to a point of order, the second case relates to adjournment of the debate, and the third case relates to closure of the debate.

We have two other cases to which priority must be given: amendments to proposals or resolutions and motions as to procedure.

With all respect and with the most liberal and willing interpretation, the President cannot consider a resolution such as the one before the General Assembly as falling within one of these five categories. As that is my conviction, I shall put to a vote the resolution contained in document A/516, and then I shall put the proposal of Iran to a vote.

I call upon the representative of Lebanon on a point of order.

Mr. CHAMOUN (Lebanon) (*translated from French*): Just as we are about to vote, I notice that the twelve recommendations which served as a basis for the report now submitted to the

Palestine. C'est précisément pour cela qu'à notre avis l'Assemblée générale doit prendre sans nouveaux délais une décision sur la recommandation de la Commission *ad hoc*, et la mettre aux voix. Quant à la délégation de l'URSS, elle appuiera cette proposition à l'Assemblée générale comme elle l'a appuyée à la Commission.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): J'ai reçu un projet de résolution présenté par la délégation de l'Iran. En voici la teneur:

"L'Assemblée générale, afin d'apporter au problème palestinien une solution équitable et susceptible de donner satisfaction tant à la population arabe qu'à la population juive de Palestine;

"Décide d'ajourner la discussion de la question jusqu'au 15 janvier 1948;

"Invite la Commission *ad hoc* chargée de la question palestinienne à procéder à une nouvelle étude de la question, en prenant en considération les déclarations faites par le représentant du Liban au cours de la séance de ce jour;

"Invite la Commission à établir un plan pour le futur gouvernement de la Palestine;

"Invite le Secrétaire général à communiquer le rapport de la Commission *ad hoc* aux Etats Membres avant le 31 janvier 1948."

Comme vous pourrez le remarquer, Messieurs, nous sommes en présence d'un texte qui ne doit pas être considéré comme une motion d'ajournement des débats, comme le suggérait hier le représentant de la France, mais comme un nouveau projet de résolution. Cependant, en tant que Président et conformément à notre règlement intérieur, je ne peux mettre cette résolution aux voix avant que nous n'ayons examiné les projets de résolution présentés antérieurement à l'Assemblée générale, et que nous n'ayons pris de décision à leur égard.

Comme vous le savez, le Président doit donner priorité à l'examen de certains projets de résolutions, seulement dans un petit nombre de cas qui sont énumérés dans notre règlement intérieur provisoire. Le premier cas a trait aux motions d'ordre, le second à l'ajournement des débats et le troisième à la clôture des débats.

Il y a deux autres cas dans lesquels il y a lieu d'accorder une priorité: l'examen des amendements aux propositions ou résolutions et les motions de procédure.

En toute conscience et en donnant à ces règles l'interprétation la plus libérale, le Président ne peut considérer qu'un projet de résolution comme celui dont est saisie l'Assemblée générale rentre dans l'une des cinq catégories énumérées précédemment. Telle est ma conviction, aussi vais-je mettre aux voix la résolution qui figure au document A/516 et je ferai de même ensuite pour la résolution présentée par la délégation de l'Iran.

Je donne la parole au représentant du Liban sur un motion d'ordre.

M. CHAMOUN (Liban): Au moment où nous allons passer au vote, je m'aperçois que les douze recommandations qui ont servi de fondement au rapport en ce moment soumis à l'Assemblée ont

Assembly have been completely neglected, and that, in its haste to vote on the report of Sub-Committee 1, the *Ad Hoc* Committee did not vote on the eleven recommendations adopted unanimously and on the twelfth recommendation adopted by a substantial majority.¹ The recommendations relating to the partition of Palestine which were studied by the *Ad Hoc* Committee are merely derived from the principles which were approved when those recommendations were unanimously adopted.

In the second place, if you re-read the report submitted to the Assembly reaffirming the conclusions reached by Sub-Committee 1, you will find that the vote was taken, not on a special article providing for the partition of Palestine into two States, but on practical questions of implementation, on certain texts concerning the establishment of an economic union and of the board which is to direct that union, and that the principal text has been ignored.

In these circumstances, I ask you to draw the logical conclusion, and to vote on the recommendations unanimously adopted before you vote on the report now before you.

The PRESIDENT: The point raised, as I understand it, by the representative of Lebanon concerns the unanimous recommendations which are not included in the resolution recommended by the *Ad Hoc* Committee on the Palestinian Question.

I must inform the General Assembly that all those unanimous recommendations appear, not in the resolution but in the reports of Sub-Committees 1 and 2. There is no reason for us to consider those recommendations specifically now when we are to vote on the resolution of the *Ad Hoc* Committee. That was a matter for the *Ad Hoc* Committee and not for the General Assembly.

We shall now proceed to vote by roll-call on the report of the *Ad Hoc* Committee (document A/516).

A vote was taken by roll-call. The result of the vote was as follows:

In favour: Australia, Belgium, Bolivia, Brazil, Byelorussian Soviet Socialist Republic, Canada, Costa Rica, Czechoslovakia, Denmark, Dominican Republic, Ecuador, France, Guatemala, Haiti, Iceland, Liberia, Luxembourg, Netherlands, New Zealand, Nicaragua, Norway, Panama, Paraguay, Peru, Philippines, Poland, Sweden, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of South Africa, Union of Soviet Socialist Republics, United States of America, Uruguay, Venezuela.

Against: Afghanistan, Cuba, Egypt, Greece, India, Iran, Iraq, Lebanon, Pakistan, Saudi Arabia, Syria, Turkey, Yemen.

Abstained: Argentina, Chile, China, Colom-

¹ See *Official Records of the second session of the General Assembly*, Supplement No. 11, pages 42-46.

été complètement négligées et que, dans sa hâte de voter le rapport de la Sous-Commission 1, la Commission *ad hoc* n'a point voté sur les onze recommandations adoptées à l'unanimité et sur la douzième recommandation adoptée à une substantielle majorité¹. Les recommandations visant le partage de la Palestine, qui ont été étudiées par la Commission *ad hoc*, ne sont que la conséquence des principes qui furent admis avec les recommandations adoptées à l'unanimité.

En second lieu, en procédant à une nouvelle lecture du rapport soumis à l'Assemblée et renfermant les conclusions auxquelles est parvenue la Sous-Commission 1, on se rend compte que le vote est intervenu, non pas sur un article spécial prévoyant que la Palestine sera partagée en deux États, mais sur des questions pratiques d'application, sur certains textes concernant la création d'une union économique et de l'organisme devant présider à cette dernière, et que le texte principal a été négligé.

Dans ces conditions, je vous prie de tirer la conclusion qui s'impose en vue d'un vote sur les recommandations adoptées à l'unanimité, avant que n'intervienne le vote sur le rapport que vous avez sous les yeux.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Si j'ai bien compris, la question posée par le représentant du Liban a trait aux recommandations faites à l'unanimité et qui ne figurent pas dans le projet de résolution approuvé par la Commission *ad hoc* chargée de la question palestinienne.

Je dois signaler à l'Assemblée générale que toutes ces recommandations unanimes figurent non dans le projet de résolution mais dans les rapports des Sous-Commissions 1 et 2. Il n'y a aucune raison pour que nous étudions maintenant ces recommandations en particulier, alors que nous devons procéder au vote sur la résolution de la Commission *ad hoc*. C'est là une question qui relevait de la compétence de la Commission *ad hoc* et non pas de l'Assemblée générale.

Je mets aux voix le rapport de la Commission *ad hoc* (document A/516), par appel nominal.

Il est procédé au vote par appel nominal. Le résultat du vote est le suivant:

Votent pour: Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Costa-Rica, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Equateur, France, Guatemala, Haïti, Islande, Libéria, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Suède, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union Sud-Africaine, Union des Républiques socialistes soviétiques, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela.

Votent contre: Afghanistan, Cuba, Egypte, Grèce, Inde, Iran, Irak, Liban, Pakistan, Arabie-saoudite, Syrie, Turquie, Yémen.

S'abstiennent: Argentine, Chili, Chine, Co-

¹ Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale*, Supplément No 11, pages 42-46.

bia, El Salvador, Ethiopia, Honduras, Mexico, United Kingdom, Yugoslavia.

The report was adopted by 33 votes to 13, with 10 abstentions.

The PRESIDENT: I now call upon the representative of the United Kingdom.

Sir Alexander CADOGAN (United Kingdom): Now that the General Assembly has adopted this resolution, I must point out that there will be a number of points of detail connected with the application of the plan that will closely affect my Government. I have therefore been instructed to express the hope that the United Nations Commission will communicate with His Majesty's Government in the United Kingdom in order that arrangements may be agreed upon for the arrival of the Commission in Palestine and for the co-ordination of its plans with those of the mandatory Power in respect of the withdrawal of British administration and British military forces.

The PRESIDENT: I call upon the representative of Saudi Arabia.

H. R. H. Amir FAISAL AL SAUD (Saudi Arabia) (*translated from Arabic*): We came to the General Assembly filled with hope that both the large and small nations would direct their efforts towards the elevation of moral standards. We came here filled with hope that all nations would unanimously respect and uphold human rights and justice, and that this Organization would be an instrument for establishing international peace and security. At the same time, we had hoped that it would afford a sound basis for mutual understanding among all peoples. But alas! Today's resolution has dissipated our hopes.

We have pledged ourselves before God and history to fulfil the Charter in good faith, thereby respecting human rights and repelling aggression. However, today's resolution has destroyed the Charter and all the covenants preceding it.

We have felt, like many others, the pressure exerted on various representatives of this Organization by some of the big Powers in order that the vote should be in favour of partition. For these reasons, the Government of Saudi Arabia registers, on this historic occasion, the fact that it does not consider itself bound by the resolution adopted today by the General Assembly. Furthermore, it reserves to itself the full right to act freely in whatever way it deems fit, in accordance with the principles of right and justice. My Government holds responsible those parties that hampered all means of co-operation and understanding.

The PRESIDENT: I call upon the representative of Pakistan.

lombie, Salvador, Ethiopie, Honduras, Mexique, Royaume-Uni, Yougoslavie.

Le rapport est adopté par 33 voix contre 13 et 10 abstentions.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant du Royaume-Uni.

Sir Alexander CADOGAN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Maintenant que l'Assemblée générale a adopté cette résolution, je dois faire remarquer que toute une série de questions de détail ayant trait à l'application du plan vont se poser, questions qui intéressent directement mon Gouvernement. J'ai donc reçu pour instructions d'exprimer l'espoir que la Commission des Nations Unies se mettra en rapport avec le Gouvernement du Royaume-Uni afin que certaines dispositions soient prises pour l'arrivée de la Commission en Palestine et la coordination des plans de celle-ci avec ceux de la Puissance mandataire en ce qui concerne le retrait de l'administration et des forces militaires britanniques.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de l'Arabe saoudite.

S.A.R. l'Emir FAYCAL AL SAUD (Arabie saoudite) (*traduit de l'arabe*): Nous étions venus à l'Assemblée générale remplis de l'espoir que les grandes et les petites nations orienteraient leurs efforts vers l'élévation des qualités morales. Nous étions venus ici remplis de l'espoir que toutes les nations seraient unanimes à respecter et à maintenir les droits de l'homme et la justice, et que cette Organisation travaillerait à instaurer la paix et la sécurité internationales. Nous avions espéré aussi qu'elle fournirait de solides assises pour la compréhension mutuelle entre tous les peuples. Mais hélas, la résolution d'aujourd'hui a dissipé nos espoirs.

Nous nous sommes engagés devant l'histoire à remplir loyalement les obligations que nous impose la Charte et, de ce fait, à respecter les droits de l'homme et à renoncer à l'agression. Mais, par la résolution d'aujourd'hui la Charte et tous les pactes qui l'ont précédée sont annihilés.

Nous avons eu conscience, comme beaucoup d'autres délégations, de la pression que certaines des grandes Puissances ont exercée sur différents représentants au sein de cette Organisation pour que le résultat du vote soit favorable au partage. Pour ces raisons, le Gouvernement de l'Arabie saoudite, en cette occasion historique, déclare formellement qu'il ne se considère pas comme lié par la résolution que l'Assemblée générale a adoptée aujourd'hui. Il se réserve en outre l'entière liberté d'agir comme il le jugera opportun, conformément aux principes du droit et de la justice. Mon Gouvernement tient pour responsables celles des parties qui ont entravé tous les efforts de coopération et de compréhension.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant du Pakistan.

Mr. AYUB (Pakistan): Sir Mohammed Zafrullah Khan, head of the Pakistan delegation, was obliged to leave New York this morning, but he desired me to read to the General Assembly a statement which he would have liked to make if he had been present at this meeting and had witnessed the vote that took place a few minutes ago. The statement reads as follows:

"A fateful decision has been taken. The die has been cast. In the words of the greatest American, 'We have striven to do the right as God gives us to see the right.' We did succeed in persuading a sufficient number of our fellow representatives to see the right as we saw it, but they were not permitted to stand by the right as they saw it. Our hearts are sad but our conscience is easy. We would not have it the other way round.

"Empires rise and fall. History tells us of the empires of the Babylonians, the Egyptians, the Greeks and the Romans, the Arabs, the Persians and the Spaniards. Today, most of the talk is about the Americans and the Russians. The holy Koran says: We shall see the periods of rise and fall as between nations, and that cycle draws attention to the universal law. What endures on earth is that which is beneficent for God's creatures.

"No man can today predict whether the proposal which these two great countries have sponsored and supported will prove beneficent or the contrary in its actual working.

"We much fear that the beneficence, if any, to which partition may lead will be small in comparison to the mischief which it might inaugurate. It totally lacks legal validity. We entertain no sense of grievance against those of our friends and fellow representatives who have been compelled, under heavy pressure, to change sides and to cast their votes in support of a proposal the justice and fairness of which do not commend themselves to them. Our feeling for them is one of sympathy that they should have been placed in a position of such embarrassment between their judgment and conscience, on the one side, and the pressure to which they and their Governments were being subjected, on the other.

"Pakistan desires to wash its hands of all responsibility for the decision that has just now been taken. It will, therefore, take no part in the election of the United Nations Commission which will be set up to implement that decision."

The PRESIDENT: I call upon the representative of Iraq.

Mr. JAMALI (Iraq): In San Francisco we had high hopes for the world. Today, those hopes are shattered. We always thought that, after all, humanity was a bulwark of peace and a bulwark of justice. Today, that faith is destroyed. We did our best during the last few

M. AYUB (Pakistan) (*traduit de l'anglais*): Sir Mohammed Zafrullah Khan, Chef de la délégation du Pakistan, a été obligé de quitter New-York ce matin, mais il m'a demandé de donner lecture à l'Assemblée générale d'une déclaration qu'il aurait désiré faire s'il avait été présent à cette séance et s'il avait été témoin du vote auquel on a procédé il y a quelques instants. En voici la teneur:

"Une décision fatidique vient d'être prise. Les dés sont jetés. Pour reprendre les paroles du plus grand des Américains: nous avons lutté pour la justice telle que Dieu nous a donné de la comprendre. Nous avons bien réussi à gagner un nombre suffisant de nos collègues à notre conception de la justice, mais il ne leur a pas été permis de se prononcer en faveur de la justice telle qu'ils l'avaient comprise. Si nos cœurs sont tristes, notre conscience est légère. Nous ne voudrions pas que ce fût le contraire.

"Les empires connaissent la grandeur et la décadence. L'histoire nous parle des Empires de Babylone et de l'Égypte, des Grecs et des Romains, des Arabes, de la Perse et de l'Espagne. Aujourd'hui, on parle surtout des Américains et des Russes. Selon le texte sacré du Coran: Nous verrons les périodes de grandeur et de décadence des nations, et leurs révolutions nous feront connaître la loi universelle: ce qui sur terre est durable, c'est ce qui est un bienfait pour les créatures de Dieu.

Personne ne saurait prédire aujourd'hui si la proposition à laquelle ces deux grands pays ont donné leur patronage et leur appui, aura, dans sa mise en œuvre, des conséquences bienfaitantes ou néfastes.

"Nous craignons fort que les avantages du partage, si toutefois il en a, ne se révèlent bien minces en comparaison des maux qu'il pourra déchaîner. La décision qui vient d'être prise est totalement dépourvue de validité juridique. Nous n'avons nul grief à l'endroit de ceux de nos amis et collègues qui ont été contraints, sous une forte pression, de changer de parti et de donner leurs voix à une proposition dont la justice et l'équité leur paraissent douteuses. Nous n'avons pour eux que des sentiments de sympathie lorsque nous songeons dans quelle situation embarrassante ils ont été placés, écoutant d'une part la voix de leur jugement et leur conscience, et subissant, d'autre part, avec leurs Gouvernements, la pression que l'on sait.

"Le Pakistan tient à dégager toute sa responsabilité dans la décision qui vient d'être prise. En conséquence, il ne participera pas à l'élection de la Commission de l'Organisation des Nations Unies qui sera instituée pour mettre en œuvre cette décision."

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de l'Irak.

M. JAMALI (Irak) (*traduit de l'anglais*): A San-Francisco, nous avions conçu pour le monde de grandes espérances. Aujourd'hui, ces espérances s'écroulent. Nous avons toujours pensé qu'après tout, l'humanité défendait la paix et défendait la justice. Aujourd'hui, cette confiance

weeks to expound the spirit and the letter of the Charter and apply it to Palestine. The fact that we failed to win your support is not the result of a lack of good will on the part of the members of this Assembly. It was not due to a lack of understanding and appreciation on the part of most of you. On the contrary, we understand very well that it was great pressure and great influence that worked itself through UNSCOP, through the *Ad Hoc* Committee and through the General Assembly to direct the matter in a course which led to this conclusion.

We believe that the decision which we have now taken is a very serious one. It is one that undermines peace, justice and democracy. In the name of my Government, I wish to state that it feels that this decision is anti-democratic, illegal, impractical and contrary to the Charter. It contradicts the spirit and letter of the Charter. Therefore, in the name of my Government, I wish to put on record that Iraq does not recognize the validity of this decision, will reserve freedom of action towards its implementation, and holds those who were influential in passing it against the free conscience of mankind responsible for the consequences.

The PRESIDENT: I call upon the representative of Syria.

Amir ARSLAN (Syria) (*translated from French*): Even before the Assembly took this decision, I think that most of the delegations had suspected a dictatorial attitude. It is useless to speak about it at length, but as it is customary to allow those condemned to death to speak freely to their executioners, we shall address ourselves to ours.

Gentlemen, the Charter is dead. But it did not die a natural death; it was murdered, and you all know who is guilty.

My country will never recognize such a decision. It will never agree to be responsible for it. Let the consequences be on the heads of others, not on ours.

The PRESIDENT: I now call upon the representative of Yemen.

H. R. H. Prince Seif El ISLAM ABDULLAH (Yemen) (*translated from Arabic*): The Yemen delegation has stated previously that the partition plan is contrary to justice and to the Charter of the United Nations. Therefore, the Government of Yemen does not consider itself bound by such a decision for it is contrary to the letter and spirit of the Charter. The Government of Yemen will reserve its freedom of action towards the implementation of this decision.

The PRESIDENT: In accordance with section B, paragraph 1 of the resolution contained in

est anéantie. Nous avons tenté de notre mieux, au cours des quelques semaines qui viennent de s'écouler, de nous faire les exégètes de la Charte, dans son esprit et dans sa lettre, et de la faire appliquer à la Palestine. Si nous n'avons pas réussi à gagner votre appui, ce n'est pas faute de bonne volonté de la part des membres de cette Assemblée. Ce n'est pas faute de compréhension et de jugement de la part de bon nombre d'entre vous. Au contraire, nous n'ignorons pas qu'une forte pression et une puissante influence se sont exercées sur la Commission spéciale d'enquête sur la Palestine, sur la Commission *ad hoc*, et sur l'Assemblée générale pour faire suivre à l'affaire une voie qui a abouti à la décision que l'on sait.

Nous sommes persuadés que la décision qu'on vient de prendre est très grave. Elle sape en fait la paix, la justice et la démocratie. Au nom de mon Gouvernement, je tiens à déclarer que cette décision est antidémocratique, illégale, irréalisable et contraire à la Charte. Elle est contraire à la lettre et à l'esprit de la Charte. En conséquence, au nom de mon Gouvernement, je déclare formellement que l'Irak ne reconnaît pas la validité de cette décision, qu'il réserve toute sa liberté d'action en ce qui concerne son application, et qu'il tient pour responsables de ses conséquences, ceux qui ont usé de leur influence pour la faire adopter contrairement au libre jugement de l'humanité.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de la Syrie.

L'Emir ARSLAN (Syrie): Avant même que l'Assemblée ait pris cette décision, je crois que la plupart des délégations avaient deviné une attitude de dictature. Il est inutile d'en parler longuement, mais comme il est d'usage de permettre aux condamnés à mort de parler librement à leurs bourreaux, nous allons nous adresser aux nôtres.

Messieurs, la Charte est morte. Mais elle n'est pas morte d'une mort naturelle; elle a été assassinée et vous connaissez tous les coupables.

Mon pays ne reconnaîtra jamais une pareille décision. Il n'acceptera jamais d'en être responsable. Toutes les conséquences qui peuvent résulter de la responsabilité encourue retomberont sur d'autres que sur les Syriens et nullement sur ceux-ci.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant du Yémen.

S.A.R. le Prince Seif El ISLAM ABDULLAH (Yémen) (*traduit de l'arabe*): La délégation du Yémen a déjà déclaré que le plan de partage est contraire à la justice et à la Charte des Nations Unies. Par conséquent, le Gouvernement du Yémen ne se considère pas comme lié par une telle décision, qui est contraire à l'esprit et à la lettre de la Charte. Le Gouvernement du Yémen réserve toute sa liberté d'action quant à la mise en œuvre de cette décision.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Conformément à la section B, paragraphe 1, de la

the report of the *Ad Hoc* Committee on the Palestinian Question, it is necessary for the General Assembly to select the members of the Commission. If it is agreeable to the members of the General Assembly, I propose that the following Member States be represented on the Commission: Bolivia, Czechoslovakia, Denmark, Panama and the Philippines. If there is no objection, I shall consider this Commission appointed.

The President's proposal was adopted and the Commission thus appointed.

The PRESIDENT: The General Assembly will now consider a draft resolution submitted by the Rapporteur of the Fifth Committee. I call upon the representative of Sweden, acting for the Rapporteur of the Fifth Committee.

Mr. HAGGLOF (Sweden): I wish to move the adoption of the following draft resolution:

"The General Assembly authorizes the Secretary-General to draw from the Working Capital Fund a sum not to exceed \$2,000,000 for the purposes set forth in the last paragraph of the resolution on the future government of Palestine."

This draft resolution is a consequence of the resolution just adopted by the General Assembly.

The PRESIDENT: As there is no objection to this draft resolution, it is adopted.

The resolution was adopted.

128. Final report of the Credentials Committee

The PRESIDENT: I call upon the representative of Iran, who will present the report of the Credentials Committee.

Mr. ADL (Iran) (*translated from French*): The Credentials Committee appointed during the second session of the General Assembly to report on the credentials of representatives, met for the second time on 26 November 1947 at 2 p.m. in Conference Room A in the General Assembly Building at Flushing Meadow.

The Committee was composed of the representatives of Bolivia, Czechoslovakia, Honduras, Iran, New Zealand, Norway, Poland, Siam and the United Kingdom.

The Committee examined the documents submitted to the Secretariat by twenty States Members since the Committee's first meeting. It also examined the documents submitted by the new Members of the United Nations, namely, Pakistan and Yemen.

The Committee found that the credentials given to the representatives of the Governments of the following States Members fully satisfied

résolution contenue dans le rapport de la Commission *ad hoc* chargée de la question palestinienne, il faut maintenant que l'Assemblée générale choisisse les membres de la Commission. Si vous n'y voyez pas d'inconvénients, je propose que les Etats Membres suivants y soient représentés: Bolivie, Tchécoslovaquie, Danemark, Panama et Philippines. S'il n'y a pas d'objection, je considérerai que la Commission est constituée.

La proposition du Président est adoptée et la Commission ainsi constituée.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): L'Assemblée générale doit examiner maintenant un projet de résolution présenté par le Rapporteur de la Cinquième Commission. Je donne la parole au représentant de la Suède qui remplit les fonctions du Rapporteur de la Cinquième Commission.

M. HAGGLOF (Suède) (*traduit de l'anglais*): Je propose l'adoption du projet de résolution suivant:

"L'Assemblée générale autorise le Secrétaire général à prélever sur le Fonds de roulement une somme n'excédant pas deux millions de dollars aux fins énoncées dans le dernier paragraphe de la résolution relative au gouvernement futur de la Palestine."

Ce projet de résolution découle de la résolution que l'Assemblée générale vient d'adopter.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Ce projet de résolution ne soulève aucune objection, il est donc adopté.

La résolution est adoptée.

128. Rapport définitif de la Commission de vérification des pouvoirs

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de l'Iran qui va présenter le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

M. ADL (Iran): La Commission de vérification des pouvoirs, nommée à la deuxième session de l'Assemblée générale pour faire rapport sur les pouvoirs des représentants, s'est réunie pour la seconde fois le 26 novembre 1947, à 14 heures, dans la salle de conférences A du bâtiment de l'Assemblée générale, à Flushing Meadow.

La Commission se composait des représentants de la Bolivie, de la Tchécoslovaquie, du Honduras, de l'Iran, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, de la Pologne, du Siam et du Royaume-Uni.

La Commission a examiné les documents soumis au Secrétariat par vingt Etats Membres depuis la première réunion de la Commission. Elle a en outre examiné les documents présentés par les nouveaux Membres des Nations Unies, notamment le Pakistan et le Yémen.

La Commission a constaté que les pouvoirs remis aux représentants des Gouvernements des Etats Membres suivants: Afghanistan, Arabie

the requirements of rule 20 of the General Assembly's provisional rules of procedure: Afghanistan, Saudi Arabia, Belgium, Bolivia, Brazil, Byelorussian Soviet Socialist Republic, China, Colombia, Costa Rica, Ecuador, Ethiopia, Greece, Iceland, Lebanon, Panama, Paraguay, Peru, Poland, Syria, and the Union of Soviet Socialist Republics.

The Committee notes that all the Governments of the States Members represented at the second session of the General Assembly of the United Nations submitted credentials which fully satisfy the requirements of the above-mentioned rule.

The PRESIDENT: As there is no objection, I shall consider the report of the Credentials Committee adopted.

The report of the Credentials Committee was adopted.

129. Closing speeches

The PRESIDENT: I call upon the representative of Poland.

Mr. LANGE (Poland): I do not think that we should close this session of the General Assembly without expressing our thanks to the President for the way in which he has carried out the very difficult task which we decided to place upon his shoulders.

I also want to express my thanks to the Secretary-General and to all the members of the Secretariat, who did not stint their time—whether day or night—in helping us to conduct our work. I want to express my thanks to all my fellow representatives for the co-operation they have shown during this General Assembly.

This General Assembly opened under what seemed to be rather bad auspices. However, I think it can claim credit for having performed a useful task and for a number of positive achievements. Our disagreements, I am sure, will be forgotten, but such positive achievements as we have agreed upon will go down in history. There was discord even at the last moment, even a few minutes ago. But I am sure that this discord, like others which were expressed at earlier stages of this session of General Assembly, will be dissolved by the course of history, and that we shall all find a way to carry out loyally, all the resolutions which we have adopted, in common agreement.

The PRESIDENT: I now call upon the representative of the United States.

Mr. AUSTIN (United States of America): President Aranha, you have brought great glory to the peace-loving and friendly Republic of Brazil, and you have added to the stature of your public character and increased your dignity and influence in the world by the manner in which you have taken this great ship of the

saoudite, Belgique, Bolivie, Brésil, République socialiste soviétique de Biélorussie, Chine, Colombie, Costa-Rica, Equateur, Ethiopie, Grèce, Islande, Liban, Panama, Paraguay, Pérou, Pologne, Syrie et Union des Républiques socialistes soviétiques, satisfaisaient pleinement aux dispositions de l'article 20 du règlement intérieur provisoire de l'Assemblée générale.

La Commission prend note que tous les Gouvernements des États Membres représentés à la deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies ont soumis des pouvoirs qui satisfont pleinement aux dispositions de l'article sus-mentionné.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Comme aucune objection n'est soulevée, je considère donc que le rapport de la Commission de la vérification des pouvoirs est adopté.

Le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs est adopté.

129. Discours de clôture

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de la Pologne.

M. LANGE (Pologne) (*traduit de l'anglais*): Je ne pense pas que nous devions clore cette session de l'Assemblée générale sans exprimer au Président nos remerciements pour la manière dont il s'est acquitté de la tâche difficile dont nous l'avions chargé.

Je voudrais aussi exprimer mes remerciements au Secrétaire général et à tous les membres du Secrétariat qui n'ont épargné leur temps ni jour ni nuit pour nous aider dans nos travaux. Je voudrais également remercier tous les représentants, mes collègues, pour l'esprit de coopération dont ils ont fait preuve pendant cette session de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale avait semblé s'ouvrir sous de fâcheux auspices. Toutefois, je crois qu'elle peut se vanter d'avoir accompli une tâche utile et d'avoir atteint un certain nombre de résultats positifs. Nos discordes s'oublieront, j'en suis sûr, mais ces réalisations positives sur lesquelles nous nous sommes mis d'accord passeront dans l'histoire. Certains différends ont duré jusqu'au dernier moment, ils dureraient encore il y a quelques minutes, mais je suis sûr que notre dernier désaccord, comme d'autres dont on nous a parlé aux premières séances de cette session de l'Assemblée, ira simplement se perdre dans le cours de l'histoire, et que nous trouverons tous le moyen d'exécuter loyalement toutes les résolutions que nous avons adoptées d'un commun accord.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant des États-Unis.

M. AUSTIN (États-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Monsieur le Président, vous avez apporté beaucoup de gloire à cette pacifique et bienveillante République du Brésil, rehaussé votre renommée d'homme d'État et ajouté à votre dignité et à votre influence dans le monde, par la manière dont vous avez piloté, à travers

United Nations General Assembly through the tempest and, amid great waves of emotion and passion, avoided those parliamentary rocks of disorder and disobedience. You have done this with such a gracious manner, with the expression of that kindness which animates you in all your relations, whether with the public or with individuals, and makes you one of our most charming and endeared friends.

I would not omit on such a memorable occasion as this to characterize your great service here in bringing to an expeditious close this remarkable session of the General Assembly. Because you have, personally, from that high office which you now occupy, advanced the great cause of peace, you have taken us far toward the abolition of war. For these great achievements, we give you our thanks.

Mr. Secretary-General Lie, Mr. Executive Assistant Cordier, and all of you in the Secretariat, let me say on this occasion that, without bias or partisanship, our Secretary-General has nevertheless, with great energy and constant intelligent diligence, and with consideration for all our needs and our feelings, organized and performed the vast services necessary to make this General Assembly function.

I am not going to speak at great length, but in order to keep the record straight, I wish to direct attention at this moment to some of the work that is required to make a General Assembly function. The work of the Documents Division provides an excellent example of the tireless manner in which the Secretariat has worked to make our labours faster, easier, and more effective. I am informed that this Division produced for us 68 million impressions of more than 6,000 documents. This is an increase of 50 per cent over the workload of last year's General Assembly, and yet this enormous task was performed without delay by a staff 25 per cent smaller than last year. Our translators command our admiration and gratitude. The excellence of their work is recognized beyond the walls of this Assembly. One evening, a radio comedian was seeking to describe the hectic activity of one of his associates and he reached over here into the General Assembly to find an apt illustration. He said that his friend was as busy as an interpreter for Mr. Vyshinsky.

The service provided here is impressive, but when we realize that at the same time the Secretariat has been servicing the Conference on International Trade at Havana, meetings in Geneva, a session of the Economic Commission for Asia and the Far East in the Philippines, and other activities such as the General Assembly's Balkan Commission, and the Security Council's Committee of Good Offices in Indonesia, we can then appreciate how well the structure of

la tempête, ce grand navire de l'Assemblée générale des Nations Unies et évité, parmi les vagues des émotions et des passions, les écueils parlementaires du désordre et de l'indiscipline. Et tout cela, vous l'avez fait avec tant d'amabilité et avec cette expression de bonté, qui vous anime dans toutes vos relations publiques ou privées, et fait de vous l'un de nos amis les plus agréables et les plus chers.

Je me garderais bien d'oublier, en une occasion si mémorable, de signaler le grand service que vous nous avez rendu ici en menant rapidement à son terme cette remarquable session de l'Assemblée générale. En contribuant ainsi personnellement, du poste élevé que vous occupez en ce moment, au progrès de la grande cause de la paix, vous nous avez fait parcourir une longue étape sur la route qui mène à l'abolition de la guerre. Pour tous ces heureux succès, nous vous adressons nos remerciements.

Que M. Lie, le Secrétaire général, que M. Cordier, le Directeur de son cabinet, et que tous les membres du Secrétariat me permettent de rappeler en cette occasion, que notre Secrétaire général, évitant le préjugé ou l'esprit partisan mais avec beaucoup d'énergie et un zèle intelligent et constant, prenant en considération tous nos besoins et tous nos sentiments, a assuré l'organisation et le fonctionnement des vastes services nécessaires à l'activité de cette Assemblée générale.

Je n'ai pas l'intention de garder longtemps la parole mais, pour que le compte rendu soit complet, je voudrais maintenant attirer l'attention sur quelques-unes des tâches qui sont nécessaires pour le fonctionnement d'une Assemblée générale. L'activité de la Division des documents offre un excellent exemple de la manière dont le Secrétariat a travaillé sans relâche à rendre nos travaux plus rapides et plus faciles et d'un meilleur rendement. J'apprends que cette Division a fait éditer pour nous 68 millions d'exemplaires de plus de 6.000 documents. Cela représente un travail supérieur de 50 pour 100 à celui de l'Assemblée générale de l'an dernier et pourtant, cette tâche énorme a été accomplie sans retard par un personnel inférieur en nombre de 25 pour 100 à celui de l'an dernier. Nos traducteurs ont droit à notre admiration et à notre gratitude. L'excellence de leur travail est reconnue au delà des murs de cette Assemblée. Un soir, un artiste de la radio cherchait à donner une idée de l'activité frénétique de l'un de ses collègues, et c'est ici, dans notre Assemblée générale, qu'il est allé chercher l'exemple approprié. Il a dit que son ami était aussi actif qu'un interprète de M. Vychinsky.

Les services qui ont été mis ici à la disposition de l'Assemblée sont remarquables mais si nous pensons qu'en même temps, le Secrétariat a prêté son concours à la Conférence du commerce international de La Havane, à des réunions tenues à Genève, à une session de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient qui siège aux Philippines, à d'autres travaux tels que ceux de la Commission de l'Assemblée générale pour les Balkans et la Commission des

our Organization has been built and how ably it is being directed by Secretary-General Lie.

Let us talk about ourselves for a moment. This General Assembly has proved beyond question the vitality of the United Nations. If doubt existed in that regard, the debates which have taken place here should have removed that doubt. Some of the contents of those debates may be deplored, but its vigour cannot be criticized. Free men and free institutions can always survive the challenges that have been made here at this session. By accepting them, we increase our strength, our clarity of vision, and our determination to make the United Nations achieve those great goals: abolition of war and establishment of conditions of peace.

The representatives here on this floor have performed well their most important function; the clarification for the peoples of the world of the differences that exist between us, between the nations that we represent. We did not create those differences. If we had our way, we know that the great friendship that has grown up among us personally would prevent such differences from being created at all. They come down to us through years of history. They are venerable differences. But this General Assembly did reveal them in a clearer light than before. That old gentleman, democracy, for example, came under the klieg lights and had his countenance identified.

Understanding of differences is a first step towards a solution. We understand now better than before. We have taken a more accurate measure of our task, and our actions here have shown that we are choosing remedies adapted to the realities. Time will determine the wisdom of the decisions we have taken.

Who can say that we have solved our problems by our decisions? We can say that we have taken long, firm strides toward the hilltop of collective security on which alone they can be solved.

Such steps include, briefly recounted, inauguration of the headquarters agreement, the authorization of the Secretary-General to negotiate a loan from the United States for \$65,000,000 for the headquarters, the approval of agreements establishing working relations with the World Health Organization, the International Bank, the International Monetary Fund, the International Postal Union and the International Telecommunications Union. This brings our specialized agencies up to the number of nine, and, remember, it is through these specialized agencies that we engage in the business of removing the causes of war.

We especially note the United Nations' advance in removing causes of war through its

bons offices du Conseil de sécurité en Indonésie, nous pouvons alors apprécier les qualités de structure de notre Organisation et la compétence avec laquelle la dirige M. Trygve Lie, notre Secrétaire général.

Parlons un peu de nous-mêmes. Cette session de l'Assemblée générale a indubitablement montré la vitalité de l'Organisation des Nations Unies. S'il existait des doutes à cet égard, les débats qui ont eu lieu ici doivent les avoir dissipés. On peut déplorer la forme de certains de ces débats, mais on ne peut leur reprocher d'avoir manqué de vigueur. Les hommes libres et les institutions libres peuvent toujours survivre à des défis tels que ceux qui ont été lancés à cette session. En les relevant, nous grandissons en force, en clairvoyance et nous affermissons notre résolution d'amener l'Organisation à atteindre son grand idéal: l'abolition de la guerre et l'établissement des conditions de la paix.

Les représentants rassemblés dans cette salle ont bien rempli leur fonction la plus importante: ils ont rendu plus claires aux peuples du monde entier les divergences qui existent entre nous, entre les nations que nous représentons. Ces divergences, nous ne les avons pas créées. Si nous avions été libres, nous le savons, la grande amitié qui s'est développée entre nous personnellement aurait empêché ces divergences de se produire. Elles nous ont été léguées par des années d'histoire. Ce sont des divergences vénérables. Mais cette session de l'Assemblée générale les a fait apparaître sous un jour plus clair qu'auparavant. Prenons, par exemple, la démocratie. Cette vieille dame s'est trouvée sous le feu de projecteurs et nous avons pu identifier son visage.

Comprendre les divergences, c'est faire le premier pas vers une solution. Nous comprenons maintenant mieux qu'auparavant. Nous avons mesuré avec plus de précision notre tâche, et les mesures prises au cours de cette session prouvent que nous choisissons les remèdes adaptés aux faits. L'avenir montrera si, en prenant ces décisions, nous avons fait preuve de sagesse.

Qui peut dire que nos décisions ont résolu nos problèmes? Ce que nous pouvons dire c'est que nous avons avancé à grands pas et avec assurance vers le sommet de ce mont de la sécurité collective, seul lieu où il soit possible de les résoudre.

Rappelons brièvement quelques-unes des mesures prises: nous avons ratifié l'accord relatif au siège; autorisé le Secrétaire général à négocier avec les États-Unis en vue de ce siège, un emprunt de 65 millions de dollars; approuvé les accords établissant des relations effectives avec l'Organisation mondiale de la santé, la Banque internationale, le Fonds monétaire international, l'Union postale universelle et l'Union internationale des télécommunications. Ceci porte à neuf le nombre de nos institutions spécialisées, et je vous rappellerais que c'est par l'intermédiaire de ces institutions spécialisées que nous poursuivons nos efforts pour éliminer les causes de guerre.

Je voudrais spécialement noter que l'Organisation des Nations Unies a fait un grand pas

decisions regarding Greece, Korea and the Interim Committee. Progress of significance was made by establishing the International Law Commission and assigning to it two functions: first, to codify those principles of the law that were applied to individuals as well as to countries and Governments and guide the Nuremberg and Far Eastern War Tribunals; secondly, the reference to the International Court of Justice of certain questions.

After the experience of this afternoon, are we not beginning to believe more unanimously than we did before that this great International Court of Justice will help us to solve some of our problems, so that we may not break up with a feeling of emotion such as we have had expressed here by a few of the members?

As the host country saying farewell to you, our fellow-representatives, we wish to assure you of our appreciation for the honour which you have done us in accepting our invitation. In perfect good humour, we say to you that we shall always remember this General Assembly because some of you have criticized us most severely, both collectively and individually, and we say to you in parting: There is no ill-feeling on our part; in fact, we have to thank you for accomplishing something which we could not perhaps have accomplished alone.

You probably do not realize how much you thereby consolidated the public opinion of the people of the United States of America in support of the principles and policies of the United Nations being carried out through the United States in the form of the Marshall Plan and other activities.

I think of the storms through which we have ridden in the words of that mountain-boy song, only a line of which I remembered while one of these events was occurring. This line was: "Bend your head low and hear the wind blow."

We express the continuing friendship of the host delegation to all the representatives. We know that every Member State is determined to prevent war and promote peace, no matter what has been said here in this rather turbulent debate. This great objective binds us so firmly in the United Nations that our differences regarding methods shall not separate us. Even such an emotional demonstration as we have witnessed here within the hour cannot separate us in the United Nations.

We will see you in Europe, and in the meantime our Lady of Liberty down here in the harbour will hold aloft her torch, beckoning you back to our shores and giving you the welcome of a people who will be glad indeed to have you here again.

vers l'élimination des causes de guerre par les décisions qu'elle a prises touchant la Grèce, la Corée et la Commission intérimaire. Elle a réalisé un progrès important en instituant la Commission du droit international et en lui assignant deux fonctions: d'abord la codification des principes de droit qui se sont appliqués aux individus aussi bien qu'aux pays et aux Gouvernements, et régissent à Nuremberg et en Extrême-Orient les tribunaux chargés de juger les crimes de guerre; ensuite le renvoi de certaines questions à la Cour internationale de Justice.

Après les incidents de cet après-midi, ne commençons-nous pas à croire, plus unanimement qu'auparavant, que cette grande Cour internationale de Justice pourra nous aider à résoudre quelques-uns de nos problèmes, si bien que nous n'aurons pas à nous séparer avec des sentiments d'émotion analogues à ceux que certains membres ont exprimés ici?

En tant qu'hôtes, nous voudrions, en disant adieu aux représentants, nos collègues, leur exprimer nos remerciements pour l'honneur qu'ils nous ont fait en acceptant notre invitation. C'est avec bonne humeur que nous vous disons que nous nous souviendrons toujours de cette session de l'Assemblée générale, parce que certains d'entre vous nous y ont le plus sévèrement critiqués, tant collectivement qu'individuellement; et nous vous disons au moment de nous séparer: nous ne gardons aucun ressentiment, en fait nous vous devons des remerciements pour avoir accompli quelque chose que nous n'aurions certainement pas pu accomplir seuls.

Vous ne vous rendez probablement pas compte à quel point vous avez, de ce fait, encouragé l'opinion publique aux Etats-Unis d'Amérique à défendre les principes et la politique de l'Organisation des Nations Unies, appliqués par les Etats-Unis sous la forme du plan Marshall et autres activités.

Les orages que nous avons traversés ici me rappellent les paroles de ce chant de montagnards, dont un vers m'est revenu à l'esprit pendant l'un de ces incidents. Il disait: "Courbez la tête; écoutez le souffle du vent."

Nous assurons tous les représentants de l'amitié indéfectible de la délégation du pays qui les a reçus. Nous savons que tous les Etats Membres sont résolus à éviter la guerre et à encourager la paix, quelles que soient les paroles qui ont été prononcées ici au cours de ces débats assez agités. Cette grande cause nous lie si fermement au sein de l'Organisation des Nations Unies que nos divergences sur les méthodes ne pourront nous séparer. Même l'expression de sentiments comme ceux que nous avons vu se manifester ici il y a moins d'une heure ne peuvent nous diviser à l'intérieur de l'Organisation.

Nous vous reverrons en Europe, et d'ici là notre statue de la Liberté, là-bas dans le port, tiendra bien haut sa torche, comme pour vous rappeler vers nos rivages et vous assurer de la bienvenue d'un peuple qui sera sincèrement heureux de vous revoir ici.

The PRESIDENT: I call upon the representative of Argentina.

Mr. COROMINAS (Argentina) (*translated from Spanish*): A few minutes ago this hall resounded with applause in honour of the resolute and unflagging efforts of President Aranha throughout this session of the General Assembly.

The applause was a tribute to an individual, but by extension it was also a tribute to his country, and perhaps by inference a tribute to all the countries congregated here to try to find a peaceful solution to the many problems with which the world is faced.

This tribute which all the delegations are paying you, Mr. President, is a fraternal greeting to the Republic of Brazil and is also a guarantee that the fifty-seven sister nations here assembled will always stand together in the work of strengthening the United Nations Charter and world peace, maintaining international security and ensuring the tranquillity of future generations.

Some days ago, President Aranha spoke of the need to replace the "cold war", which seemed to be a new form of discord among men, by a "cold peace" which could only be brought about by a closer understanding between individuals and peoples. The "cold war" separates men and separates hearts. It leads us from verbal disagreements to the clash of arms. "Cold peace" is the fruit of intelligence placed at the service of mankind. "Cold peace" is the use of words to create mutual respect and cordiality among men, enabling us, whatever our position or work in life, and wherever we may be, to build and strengthen in our daily relationships, a real common ground for an anxious and distressed mankind, which aspires to live in peace and social tranquillity.

We might do well to keep in mind the "cold peace" of which President Aranha spoke and try to give form to that policy of tireless persuasion which is unquestionably the way to build up proper relationships between nations.

From the four corners of the earth, representatives of the peoples came to New York bearing messages of cordiality and peace; and it is clear that although some seats are empty this afternoon, the spirit of those who occupied them remains and the delegations of all fifty-seven nations are here to reaffirm their will to work for world peace.

I believe that we are standing in the path of history and on that path no one can go backward. Often those who do not believe that the world moves on, because they are unwilling to move on themselves, fail to recognize the march of the centuries. Others who wish to go fast do not think the world is going fast enough. But always, inexorably, whatever the moods and passions of men, whatever the dyke that holds back those passions, the world continues its

Lê PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de l'Argentine.

M. COROMINAS (Argentine) (*traduit de l'espagnol*): Des bancs de cette Assemblée, il y a quelques instants, viennent de monter les applaudissements qui saluaient le travail constant et acharné fourni pendant tout le cours de cette session de l'Assemblée générale par M. le Président Aranha.

C'était évidemment un hommage rendu à la personnalité du Président, mais c'était aussi un hommage rendu à sa patrie et, en même temps, à tous les pays qui se sont réunis ici, pour tenter de résoudre pacifiquement les divers problèmes qui se posent au monde.

Cet hommage que toutes les délégations vous rendent, Monsieur le Président, c'est un salut fraternel à la République du Brésil; c'est, de plus, l'assurance que les cinquante-sept nations sœurs réunies aujourd'hui se trouveront toujours coude à coude pour travailler à défendre la Charte des Nations Unies et la paix du monde, à maintenir la sécurité internationale et la tranquillité des générations futures.

Il y a quelques jours, le Président Aranha disait qu'il était indispensable de remplacer la "guerre à froid", qui semblait traduire un nouveau mode de mésentente entre les hommes, par la "paix de sang-froid" qui doit découler du rapprochement des individus et des peuples. La "guerre à froid" éloigne les hommes et elle éloigne les cœurs. Elle nous conduit de la dispute verbale au branle-bas des armes. La "paix de sang-froid", c'est le fruit de l'intelligence mise au service de l'humanité. La "paix de sang-froid", c'est la parole au service du respect mutuel et de la cordialité, pour nous permettre, quels que soient notre rang, notre métier ou la distance qui nous sépare, d'établir et consolider un véritable terrain d'entente pour une humanité inquiète qui désire vivre en paix et dans la tranquillité sociale.

Cette "paix de sang-froid", prônée par le Président Aranha, nous devons nous efforcer de la garder présente à l'esprit, pour élaborer la politique de persuasion inlassable qui doit façonner des relations véritablement internationales.

Des quatre coins du monde sont arrivés à New-York les représentants des peuples, porteurs de messages d'amour et de paix; en dépit du vide creusé par le départ de quelques représentants, toutefois encore présents en esprit parmi nous, il est évident que ce soir, dans cette enceinte, toutes les délégations continuent à représenter les cinquante-sept pays qui réaffirment leur volonté de travailler pour la paix du monde.

Je crois que nous voilà face à l'histoire et que rien ne pourra nous faire rebrousser chemin. Il arrive souvent que ceux qui ne croient pas que le monde chemine, parce qu'eux-mêmes ne veulent pas avancer, ne perçoivent pas la marche des siècles. A ceux qui désirent avancer plus rapidement, il semble aussi quelquefois que le monde ne marche pas à l'allure qu'ils désiraient. Mais il n'en est pas moins indiscutable que, quels que soient le ton de la discussion et la

slow but certain course towards its destiny. And that destiny is eternal happiness, it is the epitome of the Christian ideal, it is here in these open debates, spirited, difficult, fierce, bitter, sometimes transcending the power of words, but always proving in the end, when all the arguments, the committee discussions, the Assembly, are over, that all of us have been defending, with creative zeal, the common aspirations of the men of to-morrow.

In saluting you, Mr. President, as the one who has best interpreted the feelings of this Assembly, in saluting you on behalf of my people, my Government and my own feelings, you who have so finely interpreted the aspirations of this historic Assembly, I voice the hope that future generations will be able to continue these discussions in peace, and that this century, already shaken by two terrible wars, will never again see bloodshed in any part of the world. I am confident that we shall find in our hands, our bodies, our feelings, and our love of right and justice, the essential elements to build a real and lasting peace; that this century will end in peace and that as we near its conclusion, we shall be able to bequeath to future generations another and happier century, a century of respect and peace, democracy and right, progressive spirit and international happiness.

The PRESIDENT: I call upon the Secretary-General.

Mr. LIE (Secretary-General): More than ten weeks of intensive work lie behind the representatives of the fifty-seven Member States as the second session of the General Assembly of the United Nations comes to a close.

Not a single day has been wasted. Meetings have been held morning, afternoon and evening. I am astonished at the amount of energy and strength which has been expended in going through the longest agenda which an international organization has ever had. Not everybody has been aware of the important fact that the United Nations, as Mr. Austin just mentioned, as it exists today, is in all respects much larger than any other international organization which has existed previously.

The vast amount of work which the General Assembly has accomplished during these weeks has been made possible, to some degree, by a great improvement in our technical apparatus. Without the modernization which has been accomplished by introducing simultaneous interpretation, such a General Assembly as this might have lasted four or five months instead of ten weeks. Nevertheless, I had hoped that this Gen-

passion des hommes, quelle que soit la digue qui contienne les passions, le monde poursuivra toujours sa marche sûre et lente vers son destin. Et son destin réside dans la béatitude éternelle, il réside dans la quintessence de tout ce qui est chrétien, il réside dans cette Assemblée, dans ses débats publics, ardents, violents, énergiques, acerbes, difficiles parfois à contenir dans le mécanisme de la parole, mais qui à la fin des controverses, à la fin de l'Assemblée, à la fin des délibérations des Commissions, prouvent malgré tout que chacun d'entre nous défend avec un zèle créateur la passion commune des hommes de demain.

En saluant en vous, Monsieur le Président, la personnalité qui exprime le mieux les sentiments de l'Assemblée générale, en saluant en vous au nom de mon peuple, au nom de mon Gouvernement, en mon propre nom, le noble traducteur des aspirations de cette Assemblée historique, je tiens à proclamer mon espérance. J'ai l'espoir que les générations futures pourront continuer à délibérer en paix et que le siècle que nous vivons, ébranlé dans le passé par deux épouvantables guerres, ne sera plus troublé par une nouvelle effusion de sang en aucun lieu du monde. Je suis convaincu que nous trouverons dans nos mains et dans nos muscles, dans nos sentiments et dans notre amour du droit et de la justice, les éléments fondamentaux qui nous permettent d'édifier une paix durable et éternelle. Ce siècle, j'en suis convaincu, se terminera en paix et, lorsqu'il se sera écoulé, nous pourrions léguer sans crainte aux générations futures un siècle plus fortuné où régneront la tranquillité, le respect de l'homme, le droit, la démocratie, l'esprit républicain et le bonheur international.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au Secrétaire général.

M. LIE (Secrétaire général) (traduit de l'anglais): La deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies se termine après plus de dix semaines de travail intense, accompli par les représentants des cinquante-sept Etats Membres.

Pas un seul jour n'est resté inutilisé. Vous avez tenu des séances le matin, l'après-midi et le soir. Je suis étonné de la somme d'énergie et de force qui s'est dépensée dans l'examen de l'ordre du jour le plus chargé que jamais organisation internationale ait eu à étudier. Tout le monde n'est pas au courant de ce fait important, que vient de mentionner M. Austin, que l'Organisation des Nations Unies telle qu'elle existe aujourd'hui est, à tous égards, beaucoup plus vaste que toute autre organisation internationale ayant existé antérieurement.

L'immense somme de travail que vous avez accompli au cours de ces semaines a été rendu possible, dans une certaine mesure, par une grande amélioration de notre appareil technique. Sans la modernisation qui résulte de l'introduction de l'interprétation simultanée, une assemblée générale telle que celle-ci aurait pu durer quatre ou cinq mois au lieu de dix semaines. Néanmoins j'avais espéré que cette Assemblée

eral Assembly would be able to finish its work one or two weeks sooner than it has. I hope the President will excuse me for saying that this might have happened if the length of speeches had not tended to increase in proportion to the economy of time which we achieved through the use of simultaneous interpretation.

As this session of the General Assembly ends, I want, first and foremost, as Secretary-General of the United Nations, who has been working daily with the President, to thank Mr. Oswaldo Aranha. I think we all agree that he stands as a shining example to all of us who have worked with him. His firm and honest character and his consideration for all the members of the Secretariat will be remembered.

For all of us who have come to know him, he will always remain a great son of Brazil and of all South America, and a genuine representative of the ideals of the United Nations.

I should also like to thank all those who have expressed themselves in a friendly and considerate manner regarding the Secretariat and its work during the general debate in the plenary sessions, in the Fifth Committee during the discussions of the budget, and again here today. We have heard criticism, too; that is natural in a parliamentary organization. Still, the criticism has been constructive and positive. I assure you that during the coming year we will take to heart both those things for which we have been thanked and those things for which we have been criticized.

The end of the second session of the General Assembly of the United Nations coincides with the first meetings of the Council of Foreign Ministers which met earlier this week in London. It is fitting, particularly in view of the experience which we have had during this session of the General Assembly, once more to express the earnest hope that the Foreign Ministers of the four Powers will achieve real progress toward the conclusion of the major peace treaties.

It would be improper and useless to try to disguise the fact that the second session of the General Assembly has been dominated by the differences which exist between the East and the West—between the very Powers which originally took responsibility for bringing the United Nations into being. It cannot be repeated too often that the United Nations was founded on the assumption that the major powers would be in substantial agreement with one another. It is clear for all the world to see that our Organization can accomplish its tasks, as laid down by the Charter, only if the great Powers, and consequently the other nations included in our membership, can work together with a reasonable degree of harmony. Agreement on the peace treaties with Germany, Austria and later,

générale aurait pu terminer ses travaux une ou deux semaines plus tôt. J'espère, Monsieur le Président, que vous ne m'en voudrez pas si je déclare que ce résultat aurait pu être obtenu si la longueur des discours n'avait eu tendance à augmenter proportionnellement à l'économie de temps que nous avons réalisée par l'emploi de l'interprétation simultanée.

A la fin de cette session de l'Assemblée générale, en tant que Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, ayant travaillé chaque jour avec le Président de l'Assemblée, je voudrais avant tout adresser mes remerciements à M. Oswaldo Aranha. Je crois que nous sommes tous d'accord pour reconnaître qu'il a été un exemple éclatant pour nous tous qui avons travaillé à ses côtés. Son caractère ferme et droit et les égards qu'il a eus pour tous les membres du Secrétariat resteront dans notre souvenir.

Pour nous tous qui avons eu l'honneur de le connaître, il demeurera un citoyen notable du Brésil et de toute l'Amérique latine un représentant authentique de l'idéal qui anime l'Organisation des Nations Unies.

J'aimerais aussi remercier tous ceux qui se sont exprimés en termes amicaux et délicats à l'égard du Secrétariat et de son travail, au cours des discussions générales en séance plénière, à la Cinquième Commission pendant l'examen du budget et ici, aujourd'hui encore. Nous avons, également, entendu des critiques; ceci est naturel dans une organisation parlementaire. Cependant, ces critiques ont été constructives et positives. Je peux vous assurer qu'au cours de l'année prochaine nous prendrons à cœur aussi bien ce qui a mérité vos remerciements que ce qui a attiré vos critiques.

La fin de cette deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies coïncide avec les premières séances du Conseil des Ministres des affaires étrangères qui ont eu lieu au début de cette semaine à Londres. Il convient, en tenant compte de ce que nous avons pu apprendre au cours de cette session de l'Assemblée, d'exprimer une fois de plus notre espoir sincère que les Ministres des affaires étrangères des quatre Puissances pourront réaliser de réels progrès en vue de la conclusion des grands traités de paix.

Il serait inopportun et vain d'essayer de dissimuler le fait que cette deuxième session de l'Assemblée générale a été dominée par les divergences qui existent entre l'Est et l'Ouest — entre les Puissances mêmes qui, à l'origine, avaient assumé la responsabilité de créer l'Organisation des Nations Unies. On ne saurait trop répéter que l'Organisation des Nations Unies a été fondée sur la croyance que les grandes Puissances maintiendraient entre elles une entente solide. Il apparaît clairement au monde entier que notre Organisation ne peut accomplir la tâche qui lui est confiée aux termes de la Charte que si les grandes Puissances et, à leur suite, toutes les autres nations faisant partie de l'Organisation, peuvent coopérer en maintenant entre elles une harmonie raisonnable. L'accord sur les traités de

Japan would mark a further step toward conciliation and agreement on other questions.

During this year's session of the General Assembly there have been more political issues between the great Powers and fewer agreements on these issues than there were during the last session of the General Assembly held in 1946. Nevertheless, a vast amount of work has been accomplished. When I look at the record of votes on all the decisions made at this session, I find that unanimity has been the rule, not the exception. It is a striking fact that the General Assembly continued to move closer to the ideal of unanimity than most national parliaments and legislatures despite much wider divergencies among the Members.

The worst unresolved differences between the majority and the minority have arisen over the issues of the Interim Committee, the Special Committee on the Greek Question and the Temporary Commission for Korea. All these proposals have been adopted by large majorities, but in each case the minority has refused to accept the decision and has announced its intention of refusing to participate in carrying it out.

On the other hand, the principal parties to these controversies have joined together in a serious effort to work out a plan for Palestine.

The sharpest debate which has taken place in this General Assembly concerned war propaganda; but this debate has resulted in the unanimous adoption of recommendations directed toward better understanding and greater friendship among all the peoples of the United Nations. These resolutions do more than condemn war propaganda and slanderous statements made about other Member nations. They are positive measures. They request the Member States to promote friendship among the nations in accordance with the principles of the Charter and by all available means of publicity and propaganda; to encourage the spreading of information expressing the universal desire for peace.

Another important recommendation invites all Member States to encourage the teaching of the Charter, organization and activities of the United Nations to all school children. If these resolutions are loyally carried out, they will contribute greatly to building what is, in the long run, the only firm foundation for lasting peace—an informed and effective public opinion.

I regret that the General Assembly's preoccupation with political and constitutional differences has resulted in little attention being given to the great and pressing economic problems that beset most of the world at the present time. Nevertheless, further progress has been made in setting in order the vast interlocking machinery of the United Nations that has been created to deal with these problems: its Economic and

paix avec l'Allemagne, l'Autriche et plus tard le Japon marquera une nouvelle étape vers la conciliation et l'entente sur d'autres questions.

Au cours de la session de cette année de l'Assemblée générale, il y a eu plus de problèmes politiques posés aux grandes Puissances et moins d'entente réalisée sur ces problèmes que lors de la session tenue en 1946. Néanmoins, une œuvre immense a été accomplie. Lorsque je considère les votes qui ont été émis sur les résolutions de cette session, je constate que l'unanimité a été la règle et non l'exception. C'est un fait remarquable que l'Assemblée générale continue à progresser vers cet idéal de l'unanimité, beaucoup plus que la plupart des parlements nationaux, malgré les très grandes divergences qui séparent les Membres de l'Organisation.

Les plus graves divergences non encore résolues, entre la majorité et la minorité, se sont manifestées à propos de la Commission intérimaire, de la Commission spéciale pour la question grecque et la Commission temporaire pour la Corée. Toutes les propositions relatives à ces questions ont été adoptées à de grandes majorités, mais, dans chaque cas, la minorité a refusé d'accepter la décision de l'Assemblée et a annoncé son intention de refuser de participer à la mise en vigueur des décisions prises.

En revanche, les principales Puissances, parties à ces controverses, se sont unies dans un effort sérieux pour mettre sur pied un plan pour la Palestine.

Les débats les plus vifs qui se sont déroulés dans cette Assemblée ont eu lieu au sujet de la propagande en faveur de la guerre; mais ils ont trouvé leur conclusion dans l'adoption unanime de recommandations visant à une meilleure entente et à une grande amitié parmi les peuples des Nations Unies. Ces résolutions font plus que condamner la propagande en faveur de la guerre et les assertions calomnieuses à l'égard d'autres Etats Membres. Ce sont des mesures concrètes. Elles invitent les Etats Membres à établir entre les nations des relations amicales fondées sur la Charte, par tous les moyens de publicité et de propagande disponibles, et à encourager la diffusion des informations qui expriment le désir universel de paix.

Une autre recommandation importante demande à tous les Etats Membres d'encourager l'enseignement à tous les écoliers de la Charte, de la situation de l'Organisation et des formes d'activité des Nations Unies. Si ces résolutions sont appliquées de façon loyale, elles contribueront grandement à édifier ce qui est en définitive la seule base solide d'une paix durable: une opinion publique bien informée et active.

Je regrette que les préoccupations de l'Assemblée générale au sujet des divergences politiques et constitutionnelles aient eu pour effet de n'accorder que peu d'attention aux graves et urgents problèmes économiques qui se posent aujourd'hui à la plus grande partie du monde. Néanmoins, on a réalisé de nouveaux progrès dans la mise en route du vaste et complexe mécanisme de l'Organisation des Nations Unies

Social Council and its Commissions and the specialized agencies. This world-wide machinery has been created because the Member States recognize that a lasting solution of these problems can be found only by full international co-operation on a world-wide basis. It is to be hoped that, in the coming year, they will make the fullest possible use of the Organization's machinery, which they themselves have established for their common benefit.

The General Assembly has made progress in fulfilling Charter obligations toward dependent peoples. The Trusteeship System has been strengthened. New provisions for reporting by the responsible Powers on the progress of all dependent peoples and for evaluation of these reports have been adopted. The General Assembly has also acted in other fields to bring about a better implementation of the Charter and of its own recommendations. The Secretary-General has been requested to report on what Member States have done toward carrying out all recommendations on economic and social matters before the next session. Member States have been specifically requested to report on action in behalf of refugees, on education regarding the United Nations, and on other matters. Since the General Assembly, as a rule, does not have the power to enforce its decisions, the building up of such a system of responsibility through world opinion, by means of regular reporting, is new and important. It will increase the moral force behind the acts of the General Assembly.

Adoption of the plans for financing and building the permanent headquarters in Manhattan was another demonstration of unanimity by the General Assembly. The buildings will be constructed to last a century. This unanimous act of faith in the permanence of the United Nations may serve to create confidence in some places where confidence has been lacking. A further source of confidence may be found in the records of our debates, which show that all sides in the disputes over constitutional issues agreed on one all-important point. They reaffirmed their support of the Charter and their desire to strengthen the Organization.

I am sure that all of us—representatives and members of the Secretariat alike—are glad that we have reached the end of the session.

But the work of the United Nations is only beginning and therefore our work in the cause of the United Nations is not ended, nor even interrupted. The work of the United Nations will go on everywhere: in the government offices and parliaments to which many of the members of this Assembly will now return; at Lake Success and Geneva and wherever else an organ of the United Nations is at work; it will affect the daily

que l'on a créé pour résoudre ces problèmes: le Conseil économique et social, les commissions de ce Conseil et les institutions spécialisées. On a créé cet appareil mondial, parce que les Etats Membres reconnaissent qu'on ne pourra trouver une solution durable à ces problèmes que par une coopération internationale totale dans le monde entier. Il faut espérer qu'au cours de l'année prochaine les Etats Membres utiliseront au maximum ce mécanisme de l'Organisation qu'ils ont eux-mêmes créé dans leur intérêt commun.

L'Assemblée générale a réalisé des progrès dans l'exécution des obligations inscrites dans la Charte à l'égard des peuples non autonomes. Le Régime de tutelle a été amélioré. On a adopté de nouvelles dispositions pour les rapports que les Puissances chargées de l'administration doivent présenter sur le progrès de tous les peuples non autonomes et pour l'analyse de ces rapports. L'Assemblée générale a également agi dans d'autres domaines afin de réaliser une meilleure application de la Charte et de ses propres recommandations. On a invité le Secrétaire général à faire rapport, avant la prochaine session, sur ce que les Etats Membres ont fait pour appliquer toutes les recommandations dans les domaines économique et social. Les Etats Membres ont été invités de façon particulière à rendre compte des mesures prises en ce qui concerne les réfugiés, l'enseignement traitant de l'Organisation des Nations Unies et les autres questions. Comme l'Assemblée n'a pas, en général, le pouvoir d'imposer ses décisions, l'édification d'un tel système de responsabilité devant l'opinion publique mondiale par ces rapports réguliers est un fait nouveau et important. Il accroîtra la force morale qui anime les décisions de l'Assemblée générale.

L'adoption des plans pour la construction du siège permanent à Manhattan et le financement de cette construction a été une autre manifestation d'unanimité dans l'Assemblée générale. Les édifices seront construits de façon à durer un siècle. Cet acte de foi unanime dans la pérennité de l'Organisation des Nations Unies peut servir à susciter la confiance en quelques endroits où elle a manqué. On peut trouver une autre raison d'espérer dans les comptes rendus de nos débats. Ils montrent que dans les discussions sur des problèmes constitutionnels, les parties ont été d'accord sur un point essentiel. Elles ont réaffirmé l'appui qu'elles donnent à la Charte et leur désir de renforcer l'Organisation.

Je suis sûr que nous tous, les représentants aussi bien que les membres du Secrétariat, nous sommes heureux de nous trouver à la fin de cette session.

Mais la tâche de l'Organisation des Nations Unies ne fait que commencer et par conséquent, notre travail pour la cause des Nations Unies n'est pas terminé, ni même interrompu. Le travail de l'Organisation des Nations Unies continuera partout: dans les ministères et les parlements où nombre de représentants vont maintenant retourner; à Lake Success, à Genève et partout ailleurs où un organe des Nations Unies est au

lives of all the tens of millions of people in whose name we serve.

I am confident that out of all this work we shall be able to achieve real progress towards a more securely peaceful world in the ten months before we meet again in Europe for the third session of the General Assembly.

The PRESIDENT: I confess to all of you that I am really in one of the most difficult moments of my presidency. I cannot rule now and I cannot use my gavel. I have to use my heart, and to express what is in my heart would be possible only in my own language. Even in Portuguese, however, it will be difficult for me to express the deep gratitude I owe to all of you — to the representatives, to the audience, and especially to Mr. Lange, Mr. Austin, Mr. Corominas and Mr. Trygve Lie for the tributes which I did not deserve but which I received this afternoon as a real personal consecration which will make my life, for myself and for my own people, so much more worthy than it really is.

I will not attempt to make a speech, but, in fulfilment of my duties, I will proceed to render an account of our work. The record of this General Assembly has surpassed by far that of previous sessions. The work has been strenuous and difficult. Forty-nine plenary meetings were held, four hundred and forty-seven Committee and Sub-Committee meetings took place, and ninety-four resolutions were adopted. No efforts were spared, whether by the delegations or by representatives individually. All was done that could be done. We worked practically seven days a week and often far into the night. Our only pastime was work.

A large share of the credit for the success of our task is due to the Secretariat. We are greatly indebted to Mr. Trygve Lie. He has demonstrated during his tenure of office, amidst the difficulties of all kinds that beset every new enterprise, not only foresight, a high sense of duty and a steadfast devotion to the cause of our Organization, but also a gift of statesmanship which has gained our growing esteem and confidence. He has been a great servant of peace.

A special tribute of appreciation is due Mr. Andrew Cordier for his able and unfailing assistance to me especially and to the General Assembly.

We have felt at this session that the machinery at our disposal could not have worked better than it did. The simultaneous interpretation system, staffed by efficient and devoted personnel, was a really great improvement.

travail; ce travail affectera la vie quotidienne des dizaines de millions d'êtres humains au nom desquels nous servons.

Je suis persuadé que grâce à tout ce travail, nous pourrions accomplir de réels progrès dans notre marche vers un monde plus sûr, plus pacifique, au cours des dix mois qui vont s'écouler avant que nous ne nous réunissions de nouveau, pour la troisième session de l'Assemblée générale en Europe.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): J'avoue que je me trouve réellement à l'un des moments les plus difficiles de ma présidence. Il n'est plus question maintenant de prendre une décision et de me servir de mon marteau de Président. C'est à mon cœur que je dois faire appel et, pour exprimer ce que mon cœur ressent, il me faudrait faire usage de ma propre langue; même en portugais, pourtant, il me serait difficile d'exprimer la profonde gratitude que j'éprouve envers vous tous, représentants, auditoire et, d'une façon plus particulière, envers M. Lange, M. Austin, M. Corominas et M. Trygve Lie, pour l'hommage qu'ils m'ont rendu cet après-midi; cet hommage que je ne méritais pas est une consécration personnelle qui — à mes yeux et à ceux de mes compatriotes — donne à ma vie une valeur plus grande qu'elle n'a réellement.

Je n'essaierai pas de faire un discours; mais, pour m'acquitter de mon devoir, je vais vous rendre compte de nos travaux. L'activité de cette session de l'Assemblée a dépassé considérablement celle des sessions précédentes. La tâche était lourde et difficile. Quarante-neuf séances plénières, quatre cent quarante-sept séances de Commissions et de Sous-Commissions ont eu lieu; quatre-vingt-quatorze résolutions ont été adoptées. Ni les délégations, ni les représentants, à titre individuel, n'ont épargné leurs efforts. Tout ce qu'il était possible de faire a été fait. Nous avons travaillé on peut dire, pendant sept jours par semaine; souvent tard dans la nuit. Notre seule distraction était le travail.

Le mérite du succès de nos travaux revient pour une grande part au Secrétariat. Nous avons contracté une dette considérable envers M. Trygve Lie. Dans l'exercice de ses fonctions, au milieu des multiples difficultés qui assaillent toute nouvelle entreprise, il n'a pas seulement fait preuve de clairvoyance, d'un sentiment élevé de son devoir, d'un dévouement incessant à la cause de notre Organisation; il a également montré un talent d'homme d'Etat qui lui a gagné notre estime et notre confiance toujours croissantes. Il a été un grand serviteur de la paix.

Un hommage spécial est dû à M. Andrew Cordier pour l'aide compétente et inlassable qu'il m'a personnellement accordée, et pour celle qu'il a apportée à l'Assemblée générale.

Nous avons eu le sentiment, au cours de cette session, que l'appareil dont nous disposons ne pouvait fonctionner mieux qu'il ne l'a fait. La traduction simultanée, grâce à un personnel capable et dévoué, s'est révélée un perfectionnement considérable.

The heavy burden which your generosity laid upon my shoulders was considerably lightened by the splendid co-operation constantly given me by everyone, and especially by the Vice-President.

The work of the General Assembly was facilitated by the masterly way in which the Chairmen and the Rapporteurs of the various Committees conducted their work. I am sorry that time will not allow me to call by name and to thank personally each and every one of those whose co-operation will remain in my memory as part of one of the most gratifying periods of my life.

The material work, however absorbing and exhausting, was far less so than the responsibilities undertaken. They put to the test all our reserves of discernment, patience, goodwill, conciliation and vision.

This session of the General Assembly, even more than the preceding one, had the merit of exposing world problems and of compelling their definition. It was featured by frankness, by explicitness, by a necessary and courageous approach to realities which were formerly kept under diplomatic wraps and shrouded in political conveniences. Such is the principal mission of the United Nations: to unveil truth and to face reality, so that its actions will be properly guided in the maintenance of peace and the security of peoples.

Those who do not yet believe in the work of our Organization or who doubt the immediate and future results of the action of the General Assembly are victims of self-deceit, for the United Nations and the principles embodied in its Charter admit of no denial.

This Organization can only be a meeting ground for men of good will and nations of good faith. We have no room for those who refuse to believe, to hope and to understand. Civilization and culture owe nothing to indifference and scepticism. Peace can be maintained only by those who cling to good and never surrender to evil.

This session of the General Assembly has laid bare the struggles, the divergencies, the misgivings and rivalries that beset the world today. But these were not created by the United Nations. On the contrary, this Organization was created to seek a better solution for such conflicts and maladjustments in international life. They did not arise in our generation, nor will they be corrected within our lifespan. The nature of these facts is too complex to admit of facile or improvised solutions. It calls for a slow evolutionary process rather than abrupt decision. Foresight and patient labour alone can win back the ground lost in the past. The realization of these facts was one of the major achievements of this session of the General Assembly.

La splendide coopération qui m'a été accordée par vous tous et, tout particulièrement par le Vice-Président, a sensiblement allégé le lourd fardeau que votre générosité a placé sur mes épaules.

Les travaux de l'Assemblée ont été facilités par la façon magistrale dont les Présidents et Rapporteurs des diverses Commissions se sont acquittés de leur tâche. Je regrette que le temps me manque pour citer nommément et remercier personnellement tous ceux dont la coopération marquera dans mon souvenir l'une des époques les plus pleinement satisfaisantes de ma vie.

La tâche matérielle, si absorbante et épuisante qu'elle ait été, ne peut se comparer aux responsabilités que nous assumions. Elles ont mis à l'épreuve toutes nos réserves de discernement, de patience, de bonne volonté, de conciliation et de clairvoyance.

Cette session de l'Assemblée, plus encore que celles qui l'ont précédée, a eu le mérite de mettre en évidence les problèmes mondiaux et de nous obliger à en définir les termes; elle a été caractérisée par la franchise, par la clarté de l'expression, par la nécessité d'aborder avec courage les réalités qui, auparavant, étaient enrobées de nuages diplomatiques et voilées par des raisons d'opportunité politique. C'est là la mission principale de l'Organisation que de dévoiler la vérité et de faire face à la réalité, afin de diriger son action de manière à maintenir la paix et la sécurité des peuples.

Ceux qui ne croient pas encore au rôle de notre Organisation, ceux qui doutent des résultats, immédiats et futurs, de l'activité de l'Assemblée, sont les victimes de leurs propres illusions, car l'action des Nations Unies et la valeur des principes incorporés dans la Charte ne peuvent être niées.

L'Organisation ne peut être que le point de rencontre des hommes de bonne volonté et des nations de bonne foi. Nous n'avons pas de place pour ceux qui refusent de croire, d'espérer et de comprendre. La civilisation et la culture ne doivent rien à l'indifférence et au scepticisme. La paix ne peut être maintenue que par ceux qui s'attachent au bien et qui ne cèdent jamais aux forces du mal.

Cette session de l'Assemblée a révélé clairement les buts, les divergences, les incertitudes, les rivalités qui assaillent le monde à présent. Mais, toutes ces difficultés ne sont pas l'œuvre des Nations Unies. Au contraire, l'Organisation a été fondée pour rechercher le meilleur moyen de remédier à ces déséquilibres et à ces conflits de la vie internationale. Ils ne sont pas nés pendant la période qui a été celle de notre génération, ils ne seront pas corrigés non plus au cours de notre vie. Ces problèmes sont d'une nature trop complexe pour se prêter à des solutions faciles ou improvisées: ils réclament une évolution lente plutôt qu'une décision brutale. La clairvoyance et le travail patient peuvent seuls permettre de regagner le terrain perdu. La connaissance de ces faits constitue l'un des principaux résultats qui aient été acquis au cours de la présente session.

This General Assembly therefore represented a searching of world conscience through the conscience of each and every one of the Members of the United Nations.

It is also beyond doubt that the notion of democracy itself, through our debates and these resolutions, acquired clearer and better defined aspects, capable of favouring a conciliatory conception half-way between the extremes in which contemporary political thought is struggling.

The ban on the use of majorities as a weapon for the oppression of minorities is the very foundation of democracy. I do not exclude our submission to the necessity of the concurrent votes of the five permanent members of the Security Council in special cases governed by the Charter. But I believe that, just as we accept this rule, the permanent members must equally accept the majority decisions. It would be an indefensible contradiction to reject the decision of the majority and, at the same time, to demand respect for the veto of the five permanent members. My feeling is that both systems are necessary and that they should function together for the improvement of our Organization.

Another aspect of our resolution which, in my opinion, was highly significant was the growing tendency of the General Assembly to resort to the International Court of Justice for clarification of the legal aspects of many doubts which still exist in our interpretation of the Charter and even in its application.

The validity of the resolution adopted on the Greek and Korean Questions may be challenged, and such challenges are worthy of our consideration. Although we believe in the sincerity of the objections, the significance of these resolutions must not be viewed in the light of these specific cases alone, but as a norm which is applied today to Greece and Korea, and which tomorrow may likewise be applied to protect different regimes in other countries.

The approval of the agreements with our specialized agencies was a significant part of our work which I feel I should mention here. The execution of the Marshall Plan, a service offered to humanity by the American people and quite in keeping with Articles 55 and 56 of our Charter, may call for the collaboration of these agencies and of the United Nations itself, if such an arrangement be advisable, as everything appears to indicate.

The establishment of the Headquarters Committee, at the opening session of which I had the honour to preside, is worthy of special mention. As President, it is my duty and my pleasure to extend congratulations to Ambassador Warren Austin and to Mr. Trygve Lie on the success of their efforts toward securing, under very satisfactory conditions, the loan which has made it possible for the Committee to begin its task of constructing our future headquarters.

Cette Assemblée a donc permis un examen de la conscience mondiale par la conscience de chaque Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Il est hors de doute également que la notion de démocratie elle-même a acquis, grâce à nos débats et à nos résolutions, des aspects plus clairs et plus précis, favorables à une conception conciliatoire, située à mi-chemin entre les extrêmes au milieu desquels se débat la pensée politique contemporaine.

La suppression de l'utilisation des majorités comme une arme destinée à opprimer les minorités est à la base même de la démocratie. Ceci n'exclut pas notre soumission à la nécessité du vote unanime des cinq membres permanents du Conseil de sécurité dans les cas spéciaux prescrits par la Charte; cependant, de même que nous acceptons cette règle, je crois nécessaire que les membres permanents acceptent les décisions de la majorité; il y aurait une contradiction insoutenable à rejeter la décision de la majorité et à exiger en même temps le respect du veto des cinq membres permanents. Mon sentiment est que les deux systèmes sont nécessaires et devraient fonctionner ensemble pour l'amélioration de notre Organisation.

Un autre aspect de nos résolutions revêt, à mon avis, une haute importance: c'est la tendance qui s'est manifestée d'une manière croissante dans cette Assemblée à recourir à la Cour internationale de Justice pour éclaircir certaines questions juridiques, relatives à l'interprétation et même à l'application de notre Charte et qui donnent encore lieu à bien des incertitudes.

La validité des résolutions adoptées pour les affaires grecque et coréenne pourrait être mise en doute, et des doutes de ce genre méritent d'être considérés. Bien que nous croyions à la sincérité des objections qui peuvent être présentées, l'importance desdites résolutions ne doit pas être envisagée seulement en fonction de ces cas particuliers; il s'agit d'une règle, appliquée aujourd'hui à la Grèce et à la Corée, qui, demain, pourrait être appliquée ailleurs pour protéger des régimes différents.

L'approbation des accords conclus avec les institutions spécialisées représente également une part importante de notre travail, que je crois devoir mentionner ici. L'application du plan Marshall — ce service rendu à l'humanité par le peuple américain — est conforme aux dispositions des Articles 55 et 56 de la Charte et pourrait nécessiter la collaboration d'institutions spécialisées et de l'Organisation des Nations Unies elle-même, si un arrangement de ce genre est jugé opportun comme tout semble l'indiquer.

La création de la Commission du siège permanent, dont j'ai eu l'honneur de présider la séance d'ouverture, est digne d'une mention spéciale. En ma qualité de président, j'ai le devoir et le plaisir de féliciter S.E. Warren Austin et M. Trygve Lie pour le succès de leurs efforts dans l'obtention, à des conditions très satisfaisantes, du prêt qui a permis à cette Commission de commencer ses travaux en vue de la construction de notre siège futur.

The Interim Committee is a new experiment, a transitory agency with moderating functions. Radical objections have been raised to its creation. It is my hope that these doubts and reservations will be dispelled once it enters into operation within its restricted grant of authority. I always believe in efforts which aim to facilitate a mature and extended analysis of our problems before they are brought to the final consideration of the General Assembly.

I feel sure that I speak for the General Assembly in extending to the Governments of India and of the Union of South Africa, headed by two great leaders of modern political thought, an appeal that they continue their efforts with a view to reaching an amicable agreement and settling their dispute through a round-table conference, and I trust that their goodwill and sound judgment will guide them toward a fair solution of the problem.

The resolution on Spain adopted by the First Committee, was subsequently altered by the General Assembly, and the reaffirmation of our previous decision failed to obtain the necessary two-thirds vote. By recommending that its principles be respected and observed, this Organization does not intend to stifle the spirit of nations, but rather to help them to conquer an evil from which no benefit can come to any people and from which destruction may come to all peoples.

Although I have had no influence over our deliberation on Palestine either during this session of the General Assembly or during the special session, since my duty as President in both cases imposed a neutral attitude, now, as President of this memorable General Assembly, I cannot but concur and express my confidence in this bold and historic experiment made by the United Nations.

Time will not allow me to enter into further details of our work. You who participated in it are conscious of its value, but it is necessary that the world, from which we have received our mandate to maintain peace, be made aware of our efforts and achievements. Among the outstanding gains of this General Assembly was the growing influence of the opinion of the small States. The freedom and equal standing of nations, was one of the milestones of our progress during this session. Another notable feature was the concessions made by the great Powers to the small nations in favour of an ever greater extension of the Trusteeship System.

The Council of Foreign Ministers is now meeting in London. May they be guided on the right path to peace, in order that we may adopt the decisions necessary for its maintenance and so fulfil the task entrusted to us by nearly all the peoples of the world. Our future cannot lie at the mercy of the misunderstanding of Governments, however powerful. It is possible, in the

La Commission intérimaire représente une expérience nouvelle; c'est un organisme de transition, auquel ses attributions donnent un rôle modérateur. Sa création a soulevé des objections radicales; j'espère que ces doutes et ces réserves seront dissipés lorsque cet organisme commencera à fonctionner avec les pouvoirs limités qui lui sont attribués. Je crois toujours aux efforts tendant à faciliter une analyse réfléchie et poussée de nos problèmes, avant qu'ils ne soient soumis en dernière instance à l'Assemblée.

Je suis convaincu que j'exprime le sentiment de l'Assemblée en adressant aux Gouvernements de l'Inde et de l'Union Sud-Africaine, dirigés l'un et l'autre par deux grands chefs de la pensée politique moderne, un appel pour qu'ils poursuivent leurs efforts en vue de réaliser un accord à l'amiable et de régler leur différend au moyen d'une conférence paritaire; je suis persuadé que leur bonne volonté et leur jugement les guideront vers une solution équitable de ce problème.

La résolution adoptée par la Première Commission au sujet de l'Espagne a été, par la suite, modifiée par l'Assemblée; notre décision antérieure n'a pas obtenu la majorité des deux tiers nécessaire à sa confirmation. L'Organisation n'a pas l'intention d'étouffer l'esprit des nations lorsqu'elle recommande que ses principes soient respectés et observés; elle cherche plutôt à les aider à vaincre des maux dont personne ne tirerait avantage et qui risqueraient au contraire de déchaîner sur tous les peuples des forces de destruction.

Je n'ai exercé aucune influence sur les débats relatifs à la question palestinienne, que ce soit au cours de la présente session de l'Assemblée générale ou durant la session extraordinaire, car mon devoir de président m'imposait, dans l'un et l'autre cas, une attitude neutre. Toutefois, à l'issue de cette session mémorable, je tiens à exprimer en ma qualité de Président, en même temps que mon accord, ma confiance dans cette expérience hardie et d'importance historique qu'entreprennent les Nations Unies.

Le temps ne me permet pas de procéder à un examen plus détaillé de nos travaux. Vous tous, qui y avez pris part, êtes conscients de leur valeur, mais il est nécessaire que le monde, qui nous a confié le mandat de maintenir la paix, soit au courant de nos efforts et de nos succès. Parmi les principaux résultats acquis par cette Assemblée, il faut compter l'influence croissante de l'opinion des petits États. Le respect de la liberté et de l'égalité des nations a été, dans cette session, l'une des étapes de nos progrès. Un autre trait à noter, ce sont les concessions des grandes Puissances envers les petites nations, en faveur d'une extension de plus en plus grande du système de la tutelle.

Le Conseil des Ministres des affaires étrangères siège en ce moment à Londres. Puisse-t-il être guidé dans le droit chemin qui mène vers la paix, afin que nous puissions adopter les décisions nécessaires au maintien de celle-ci et nous acquitter ainsi de la tâche qui nous a été confiée par presque tous les peuples du monde. Notre avenir ne peut pas être à la merci des malen-

meantime, that setbacks will occur in the rhythm of our work because the effects of the last war will continue to disturb the maintenance of peace and the establishment of its foundation.

But the United Nations will overcome the errors of any nation or any group of nations. I do not fear for its future, but rather for the future of those who will not understand it and accept its dictates and the supremacy of the Charter of San Francisco. Indeed, they run the risk of turning world opinion against themselves and they will go the way of fascism. All idea of force is today obsolete and negative. The old order, based on political power, is trying to survive, but there is no longer room for predominance through force. The United Nations stands for the new order, based on peaceful accord, on understanding, on free discussion, on free decision and on the common and equal responsibility of peoples. It is the organ of world public opinion. The world to which we all aspire can only be constructed by the United Nations.

Before I close this session, I should like to call your attention to the fact that this post-war period has not been marked by armed conflicts such as those which occurred in the period following the Peace of Versailles. Ours is a different era. We cannot, therefore, apply methods and procedures of bygone times to the problems of today. We have to live according to our times, with our minds turned to the future and not to the past. Our close contact with international political life leads to no forecast of a world war in the near future. The world seeks, however, new forms of political, economic and social integration in which the contest of ideas will supersede the clash of arms. The *status quo* is no longer possible. A new reality is arising in our days, to which we must impart the spirit of the United Nations, the only conception capable of ensuring peace, solidarity, dignity and equality for all peoples. Our action should not be *post factum*. Our task is one of foresight and of organized prevention to eliminate the factors capable of disturbing world order and to evolve policies which will bring that order within the grasp of all peoples.

It is our duty not only to do away with all causes of war by all the means at our disposal, but also to lay the economic, political and social bases for peace.

This General Assembly has shown an enlightened understanding of this task, and for this reason the decisions of this General Assembly will go on record as a memorable contribution toward the peaceful and constructive solution of world problems.

tendus des Gouvernements, aussi puissants qu'ils soient. Il est possible qu'entre temps des reculs se produisent dans le rythme de notre travail, car les effets de la dernière guerre continueront à troubler le maintien de la paix et l'établissement de ses fondements.

Mais l'Organisation des Nations Unies surmontera les erreurs de n'importe quelle nation ou groupe de nations. Je n'ai aucune crainte pour son avenir. J'en ai plutôt pour l'avenir de ceux qui ne veulent pas la comprendre, accepter ses décisions et s'incliner devant l'autorité de la Charte de San-Francisco. Ce sont eux, en vérité, qui courent le risque de voir l'opinion publique se tourner contre eux et leur sort sera celui du fascisme. Toute idée de violence, aujourd'hui, est périmée et négative. L'ordre ancien, fondé sur la Puissance politique, s'efforce de survivre, mais l'ère de la prédominance par la force est révolue. Les Nations Unies défendent l'ordre nouveau, fondé sur l'accord pacifique, la compréhension, la libre discussion, la libre décision, la responsabilité commune et égale de tous les peuples. L'Organisation est l'organe de l'opinion publique mondiale; elle seule peut édifier le monde auquel nous aspirons tous.

Avant de clore cette session, j'aimerais appeler votre attention sur le fait que cette période d'après-guerre n'a pas été marquée par des conflits armés, tels qu'il s'en était produit dans la période qui suivit la signature du traité de Versailles. Notre époque est différente. Nous ne pouvons donc pas appliquer les méthodes et les procédures d'un autre âge aux problèmes d'aujourd'hui. Il nous faut vivre avec notre temps, l'esprit tourné vers l'avenir et non vers le passé. Notre contact étroit avec la vie politique internationale ne nous amène pas à conclure à l'éventualité d'une guerre mondiale dans un proche avenir. Le monde cherche cependant de nouvelles formes d'unification politique, économique et sociale, à la faveur desquelles la lutte des idées remplacera les conflits armés. Il n'est plus possible de se contenter du *statu quo*. Une nouvelle réalité émerge aujourd'hui, à laquelle nous devons communiquer l'esprit des Nations Unies, seule conception capable d'assurer la paix, la solidarité, la dignité et l'égalité de tous les peuples. Nos décisions ne doivent pas être prises *a posteriori*. Notre action est une tâche de prévoyance, de prévention organisée pour éliminer les facteurs susceptibles de troubler l'ordre mondial, en vue de mettre au point les mesures politiques qui mettront cet ordre nouveau à la portée de tous les peuples.

Nous n'avons pas seulement pour devoir d'éliminer par les divers moyens mis à notre disposition toutes les causes de guerre, mais nous devons également poser les bases économiques, politiques et sociales de la paix.

La présente Assemblée a montré une compréhension très éclairée de cette tâche et c'est pourquoi ses décisions seront enregistrées par l'histoire comme une contribution mémorable à la solution pacifique et constructive des problèmes mondiaux.

I wish to extend my thanks to everyone who has participated in this General Assembly. The second session of the General Assembly is closed. I trust that the third session, in the coming year, will be a step as great as ours has been toward the maintenance of peace and international security.

The meeting rose at 7 p.m.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont pris part à cette Assemblée générale. La deuxième session de l'Assemblée générale est close. Je suis persuadé que la troisième session, dans l'année à venir, marquera un pas en avant aussi grand que celui que nous venons de franchir pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

La séance est levée à 19 heures.